

**Commission économique et sociale  
Pour l'Asie occidentale**

**Rapport sur la vingt-quatrième session  
8-11 mai 2006**

**Conseil économique et social  
Documents officiels: 2006**

**Supplément no. 21**



**Nations Unies  
New York, 2006**

### Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2006/41
-----------

E/ESCWA/24/10
---------------

ISSN: 1020-2153
-----------------

06-0246
---------

Publication des Nations Unies
-------------------------------

## Résumé

La Commission Economique et Sociale pour l'Asie occidentale a tenu sa vingt-quatrième session à Beyrouth du 8 au 11 mai 2006, conformément à sa résolution 158 (XIV) en date du 5 avril 1987 relative à la tenue d'une session tous les deux ans et à sa résolution 196 (XVII) en date du 31 mai 1994 relative à la fréquence des sessions de la Commission.

La Commission a tenu ses réunions en deux volets: une réunion pour les hauts responsables et une autre réunion ministérielle. La Commission a examiné au cours des réunions des hauts responsables le rapport du secrétaire exécutif sur les activités de la Commission, les affaires de la haute administration et le progrès réalisé par la République du Yémen au niveau de la mise en œuvre du programme d'action de la décennie 2001-2010 pour les pays les moins avancés. Dans les réunions ministérielles, la Commission a organisé un dialogue ministériel sur les questions de la politique générale dans la région de la CESAO. Ce dialogue a abordé les thèmes suivants: Les nouveaux défis dans la région et leur impact sur l'action de la CESAO, la manière de faire face au problème du chômage des jeunes dans la région de la CESAO ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement dans la région de la CESAO.

A la clôture de la session, la Commission a adopté des recommandations issues des réunions des hauts responsables et des résolutions portées à l'attention du Conseil Economique et Social. Le présent rapport contient l'ensemble des recommandations et résolutions que la Commission a adoptées au cours de sa vingt-quatrième session, ainsi qu'un bref aperçu des points importants soulevés au cours des débats.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction.....	1-2	3
<i>Chapitre</i>		
<b>I. Questions portées à l'attention du Conseil économique et social .....</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>II. Questions ayant fait l'objet d'un examen ou d'un débat .....</b>	<b>4-62</b>	<b>19</b>
A. Examen des demandes des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées qui ne sont pas membres de la Commission à participer à titre d'observateurs à la vingt-quatrième session de la Commission.....	4	19
B. Questions de la haute administration dans la région de la CESAO .....	5-21	19
C. Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission .....	22-38	21
D. Questions de la haute administration .....	39-56	24
E. Examen du progrès réalisé par la République du Yémen dans la réalisation du programme d'action de la décennie 2001-2010 pour les pays les moins avancés.....	57-60	26
F. Date et lieu de la vingt-cinquième session de la Commission.....	61	27
G. Questions diverses .....	62	27
<b>III. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-quatrième Session .....</b>	<b>63</b>	<b>27</b>
<b>IV. Organisation des travaux de la session .....</b>	<b>64-79</b>	<b>27</b>
A. Date et lieu de la session.....	64	27
B. Ouverture .....	65-72	27
C. Participation .....	73	29
D. Election du bureau .....	74-75	29
E. Pouvoirs des délégations.....	76	30
F. Ordre du jour.....	77-78	30
G. Documentation.....	79	31
<b>Annexes</b>		
I. Liste des participants (En anglais) .....		32
II. Liste des documents dont la Commission a été saisie à sa vingt-quatrième Session (En anglais).....		40

### **Introduction**

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a tenu sa vingt-quatrième session conformément à la résolution 196 (XVII) de la Commission en date du 31 mai 1994 relative à la fréquence des sessions ministérielles de la Commission.
2. Le présent rapport porte sur les travaux de la Commission à sa vingt-quatrième session tenue en sept séances plénières réparties sur deux volets: cinq séances pour les responsables de haut niveau et deux séances dans les réunions ministérielles. La session s'est tenue à Beyrouth du 8 au 11 mai 2006.

## I. Questions portées à l'attention du Conseil économique et social

3. A sa septième séance plénière, le 11 mai 2006, la Commission a adopté les résolutions ci-après qu'elle a décidé de porter à l'attention du Conseil Economique et Social.

### **269 (XXIV). Le rôle de la CESAO à la lumière du document sur les résultats du sommet mondial de l'an 2005 et le processus de changement qui en découle**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Se référant* à la résolution 50/2005 du Conseil Economique et Social sur la Déclaration de Damas et le rôle de la CESAO dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement internationalement convenus, y compris les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire,

*Guidée* par la résolution 1/60 de l'Assemblée Générale en date du 16 septembre 2005 sur les résultats du sommet mondial de 2005,

*Réaffirmant* que le CESAO peut être d'un apport précieux pour traiter les questions prioritaires dans le monde et définies dans les résultats de la Conférence du sommet mondial en 2005. Ces questions portent sur l'éradication de la pauvreté, la promotion du développement économique durable, l'emploi, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'émigration et le développement, la bonne gouvernance et la suprématie de la loi, l'égalité du genre social, la provision de biens publics, le développement rural, l'application de la science et la technologie aux fins du développement,

*Informant* des débats et des recommandations de la réunion des experts de haut niveau sur le rôle de la CESAO en faveur des pays de la région d'ici l'an 2010,<sup>1</sup>

*Notant* avec inquiétude que les taux critiques de chômage, notamment parmi les jeunes, requièrent une attention immédiate afin d'assurer le climat propice pouvant fournir des opportunités d'emploi productif et approprié à tous, surtout aux jeunes,

*Ayant passé* en revue le projet de cadre stratégique biennal 2008-2009<sup>2</sup> ainsi que les modifications proposées sur le programme d'action pour la période 2006-2007,<sup>3</sup>

*Informant* de la révision des mandats législatifs demandée par les pays membres des Nations Unies et ses effets probables sur l'action des différentes agences des Nations Unies dans l'avenir,

*Appréciant* les efforts du Secrétariat exécutif pour soutenir le développement économique et social dans les pays membres,

1. *Souligne* le rôle prépondérant que le CESAO assume en tant que le bras régional des Nations Unies en Asie occidentale et tout le soutien qu'elle assure pour la réalisation de la coopération économique et sociale entre les pays de la région et les efforts qu'elle déploie pour promouvoir le processus de développement et d'intégration dans ces pays;

---

<sup>1</sup> E/ESCWA/24/4(Part I).

<sup>2</sup> E/ESCWA/24/6(Part III).

<sup>3</sup> E/ESCWA/24/6(Part II).

2. *Affirme* que l'intégration régionale, notamment l'intégration économique et sociale, constitue l'un des objectifs premiers de la Commission;
3. *Affirme* aussi que la coopération et l'intégration régionales permettront aux pays membres de relever les défis de la mondialisation et d'éviter la marginalisation;
4. *Note* avec satisfaction que le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009<sup>4</sup> porte sur les principaux domaines d'intérêt pour la région de l'Asie occidentale et sur les priorités définies dans les conclusions de la conférence du sommet mondial en 2005 et dans le rapport de la réunion des experts de haut niveau sur le rôle de la CESAO pour les pays de la région jusqu'en 2010;<sup>5</sup>
5. *Adopte* le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009, sachant qu'il serait peut-être nécessaire d'y apporter quelques modifications conformément aux résolutions qui pourraient être prises dans le processus de réforme en cours aux Nations Unies;
6. *Approuve* les modifications proposées au programme d'action pour la période 2006-2007<sup>6</sup> et émanant des résultats de la Conférence du sommet mondial en 2005, et les documents issus de la 2<sup>ème</sup> étape de la Conférence du sommet mondial relative à la société de l'information tenue en novembre 2005 en Tunisie<sup>7</sup> ainsi que les résolutions pertinentes prises par l'Assemblée Générale à sa 60<sup>ème</sup> session;
7. *Engage* les Etats membres à œuvrer pour la réalisation des objectifs et fins adoptés dans les conclusions de la Conférence du sommet mondial en 2005, comme une partie intégrante de leurs plans et stratégies nationales;
8. *Incite* toutes les agences des Nations Unies opérant en Asie occidentale à soutenir tout effort visant à satisfaire les besoins régionaux et à veiller à assurer le progrès dans la réalisation de ces objectifs;
9. *Prie* le Secrétaire exécutif:
  - (a) D'accroître la coordination et la coopération avec les autres organisations régionales des Nations Unies et d'encourager les partenariats et la coopération avec ses organisations à travers le rôle pionnier de la CESAO dans l'équipe de coordination régionale;
  - (b) Continuer à inciter à la promotion de la coordination avec les organisations régionales, en particulier avec la Ligue Arabe et ses organes subsidiaires et avec le Conseil de Coopération du Golfe;
  - (c) D'accroître la coopération avec les autres commissions régionales, notamment au niveau de l'échange des expériences et de l'adoption des meilleures pratiques;
  - (d) D'informer régulièrement les gouvernements membres des résultats du processus de réforme en cours aux Nations Unies et qui pourraient affecter le programme;
10. *Prie* également le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur le progrès réalisé quant à l'application de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

---

<sup>4</sup> E/ESCWA/24/6(Part III).

<sup>5</sup> E/ESCWA/24/4(Part I).

<sup>6</sup> E/ESCWA/24/6(Part II).

<sup>7</sup> WSIS-05/TUNIS/DOC/6(Rev.1)-A et WSIS-05/TUNIS/DOC/7-A.

## 270 (XXIV). La politique macroéconomique pour instaurer la stabilité financière

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Guidée* par la Déclaration de Damas relative à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que la Commission a adoptés à sa vingt-troisième session<sup>8</sup> et dans laquelle elle souligne l'importance d'accélérer la croissance économique et d'élaborer les stratégies pertinentes visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement,

*Se référant* à la résolution 222/59 en date du 22 décembre 2004 relative au système financier mondial et au développement qui souligne l'importance des efforts au niveau national afin d'accroître la résistance face aux risques financiers,

*Reconnaissant* l'importance croissante du secteur financier dans la Région vu qu'il a contribué à assurer des emplois au niveau du financement de l'investissement dans la diversité économique et à encourager la croissance dans les secteurs non pétroliers,

*Assurant* que le développement continu du secteur financier est important pour financer l'investissement, empêcher l'émigration des cerveaux et élargir les opportunités d'emploi dans la région,

*Notant* avec inquiétude les problèmes liés au développement du secteur financier quant à faire face aux dernières fluctuations du marché et qui pourraient avoir un impact grave sur le développement économique et social et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO,

*Consciente* que la situation de grande instabilité que d'autres régions ont connue dans le passé a entraîné une hausse critique des taux de chômage, une réduction considérable des revenus réels et l'augmentation des inégalités au niveau du revenu,

*Exprimant* sa satisfaction à l'égard des politiques macro-économiques adoptées par les Etats membres de la CESAO afin de mettre terme à la spéculation financière dans le climat prévalent de politique générale,

1. *Engage* les Etats membres à prendre les mesures appropriées au niveau de la politique macro-économique et à élaborer les cadres réglementaires permettant de réaliser et renforcer une performance stable, organisée et transparente dans les marchés financiers;

2. *Prie* le Secrétariat de la CESAO de procéder, en coopération et coordination avec les institutions régionales et internationales pertinentes, à relever et analyser les conséquences probables de l'instabilité des marchés financiers en vue de déterminer et d'évaluer leur impact sur le développement économique et social dans la région;

3. *Prie* aussi le Secrétariat exécutif de mettre les prévisions et les analyses des politiques générales relatives aux tendances macro-économiques actuelles et émergentes et ce, de façon régulière;

4. *Prie* de même le Secrétariat exécutif de publier ses prévisions, analyses et recommandations dans le domaine de la politique macro-économique dans la mesure la plus large;

5. *Demande* aux gouvernements des Etats membres souffrant d'un déficit au niveau du financement de l'investissement d'améliorer et de rationaliser leurs cadres juridiques et réglementaires en vue d'encourager les investissements entre les Etats membres et de plus grands flux de capitaux;

---

<sup>8</sup> E/2005/41 - E/ESCWA/23/10.



6. *Demande* aux gouvernements et au secteur privé dans les Etats membres qui jouissent d'un excédent d'investissements d'améliorer et d'intensifier les investissements et les flux des capitaux dans la région, à travers la réduction des contraintes imposées sur la circulation des capitaux et la diversification entre les pays de la région.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

**271 (XXIV). Promouvoir le rôle de la CESAO pour traiter les incidences des conflits et de l'instabilité dans le cadre du développement social et économique**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Se référant* à la résolution 1/60 de l'Assemblée Générale en date du 16 septembre 2005 relative aux conclusions de la Conférence du sommet mondial en 2005 et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de Sécurité en date du 2005 décembre relative à la création de la commission pour la paix,

*Se référant* aussi à l'affirmation des conclusions de la Conférence du sommet mondial en 2005 selon lesquelles le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme se rejoignent et se renforcent mutuellement,

*Rappelant* ses résolutions 260 (XXIII) en date du 12 mai 2005 relative au développement et à la coopération régionale en période d'instabilité, 241 (XXII) en date du 17 avril 2003 relative aux répercussions de l'instabilité dans la région arabe sur le développement économique et social et 252 (XXII) en date du 17 avril 2003 relative au redressement social et économique en Palestine,

*Profondément préoccupée* par les incidences des conflits et de l'instabilité sur le développement économique et social dans les Etats membres de la CESAO, notamment en Palestine et en Iraq,

*Se félicitant* des initiatives prises par le Secrétariat exécutif de la Commission et de toutes les activités de renforcement des capacités dans Palestine et en Iraq,

1. *Engage* les Etats membres à intensifier leurs efforts pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité aux niveaux régional et international;

2. *Prie* le Secrétariat exécutif de la CESAO de redoubler d'efforts pour renforcer les capacités des Etats membres à relever les défis sociaux, économiques et politiques que pose la situation de conflit et d'instabilité, les prévenir et y faire face à travers les actions suivantes:

(a) Surveiller les incidences du conflit et de l'instabilité sur le développement social et économique en Asie occidentale, les analyser et les porter à l'attention des parties concernées;

(b) Définir les sources probables de conflit, de tension et d'instabilité en Asie occidentale et les porter à l'attention des parties concernées;

(c) Elaborer et mettre en œuvre les activités du processus de redressement et de développement dans les pays qui souffrent des conflits, y compris les projets de renforcement des capacités relatifs au secteur public et à la société civile;

(d) Etablir des partenariats entre les parties prenantes dans les pays souffrant des conflits et leurs homologues régionales/internationales dans le cadre d'un processus basé sur la participation générale et sur la consultation à grande échelle;

(e) Définir les besoins des Etats membres qui souffrent des conflits, de blocus et d'instabilité dans le domaine du développement social et économique et les intégrer dans le programme de coopération technique et le plan d'action de la Commission;

(f) Aider les pays et les régions souffrant des conflits à améliorer les pratiques de bonne gouvernance, y compris l'amélioration de la qualité et l'efficacité de l'administration publique, la primauté de la loi et à prendre les décisions économiques et sociales;

(g) Soutenir les activités de la Commission pour la paix dans la région de la CESAO;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de renforcer l'indépendance pour pouvoir traiter les questions de conflit et d'instabilité, mobiliser des ressources humaines et financières supplémentaires afin de soutenir les activités susmentionnées;

4. *Demande* à la communauté internationale de lever le blocus économique, politique et financier imposé sur le peuple palestinien, lui assurer l'aide nécessaire visant à mettre fin à l'occupation israélienne, à répondre à ses besoins de reconstruction économique et sociale;

5. *Engage* les Etats membres et les organismes bailleurs de fonds, y compris les gouvernements, les institutions et la société civile, à offrir des contributions à la CESAO de manière à lui permettre d'effectuer les activités nécessaires à cet égard;

6. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

## **272 (XXIV). L'emploi des jeunes dans les pays de la CESAO**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Se référant* à la Déclaration de Copenhague relative au développement social en 1995,

*Se référant aussi* à la résolution 2/60 de l'Assemblée Générale en date du 6 octobre 2005 relative aux politiques et programmes spécifiques aux jeunes et dans laquelle elle réaffirme le plan d'action mondial pour les jeunes à partir de l'an 2000<sup>9</sup> et elle appelle le Secrétariat des Nations Unies à établir un ensemble élargi d'indices relatifs aux jeunes auxquels les gouvernements peuvent avoir recours pour mesurer le progrès réalisé dans l'application du plan d'action mondial pour les jeunes,

*Se référant* à la résolution 117/56 de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 2001 relative aux politiques et programmes spécifiques aux jeunes et dans laquelle elle s'est félicitée de l'initiative prise par le Secrétaire Général pour établir un réseau d'emploi de jeunes, et à la résolution 165/57 en date du 18 décembre 2002 relative à la promotion de l'emploi des jeunes,

---

<sup>9</sup> Résolution 50/81 de l'Assemblée Générale, annexée.

*Attirant l'attention* sur l'étude relative à l'emploi des jeunes arabes présentée à la vingt-quatrième session de la CESAO<sup>10</sup> dans le cadre de l'élaboration de politiques, de programmes et de projets motivants pour le marché du travail,

*Consciente* de l'ampleur du problème relatif à la hausse des taux de chômage parmi les jeunes dans certains pays arabes et toutes les incidences graves qui s'en ensuivent, étant donné que les taux de chômage par rapport au total de la population sont parmi les plus élevés au monde,

*Affirmant* que les jeunes constituent l'avenir de toute nation et qu'il est impératif de les impliquer et de les intégrer dans l'élaboration et la mise en œuvre des processus de développement, de leur assurer des opportunités d'emploi sans aucune discrimination ainsi qu'une formation adaptée aux besoins du marché du travail,

1. *Engage* les Etats membres à intégrer les politiques relatives aux jeunes dans les stratégies nationales de développement et ce, à travers l'intégration de la perspective des jeunes dans tous les processus d'élaboration des politiques nationales relatives aux jeunes et la mise en place des plans d'action sur le plan national relatifs à l'emploi des jeunes pour empêcher l'émigration de la main d'œuvre qualifiée et créatrice;

2. *Engage* aussi les Etats membres à fournir des statistiques nationales modernes et exactes sur le chômage des jeunes et à collecter des données périodiques sur toutes les questions relatives aux jeunes, y compris sur l'emploi, l'éducation et la santé, de différentes sources tels que les registres administratifs, les recensements de la population, les enquêtes spécialisées et ce, en vue d'établir une base de données nationale sur l'emploi, le chômage et ses répercussions sur les jeunes aux fins de surveillance et de préparation de rapports nationaux; à effectuer des études sur les causes du chômage et leurs incidences en vue d'élaborer les meilleures politiques possibles à même de traiter ces causes;

3. *Prie* le Secrétariat exécutif de contribuer efficacement au processus du développement des indicateurs statistiques sur l'emploi des jeunes à travers la proposition d'indicateurs régionaux principaux et les intégrer dans les indicateurs de développement y compris les objectifs du Millénaire pour le développement;

4. *Prie également* le Secrétariat exécutif d'établir un mécanisme de coopération et de coordination avec les organisations arabes et internationales pertinentes afin d'établir un système pouvant fournir des informations sur les marchés de travail arabes en vue de coordonner entre l'offre et la demande et de créer des opportunités d'emploi appropriées aux jeunes;

5. *Engage* les Etats membres à promouvoir l'échange de la main-d'œuvre entre eux, notamment la main d'œuvre jeune et qualifiée de manière à contribuer à la circulation des revenus financiers au sein de la région et à réaliser le développement de la région entière;

6. *Prie* le Secrétariat exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur l'application de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

---

<sup>10</sup> E/ESCWA/24/6(Part II).

## 273 (XXIV). Le suivi du développement de la société de l'information en Asie occidentale

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Consciente* des engagements pris par les Etats membres de la CESAO au sommet mondial sur la société de l'information dans ses deux étapes à Genève<sup>11</sup> et en Tunisie<sup>12</sup> pour instaurer une société d'information globale et des communications aux fins du développement en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement internationalement agréés, y compris les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies,<sup>13</sup>

*Affirmant* le rôle dont le plan d'action de Tunis pour la société de l'Information<sup>14</sup> a investi les commissions régionales des Nations Unies pour assurer le suivi des activités, en coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, aider les Etats membres en leur fournissant les informations techniques appropriées à l'élaboration de stratégies nationales et régionales et mettre en œuvre les conclusions des conférences régionales,

*S'appuyant* sur le plan d'action de Tunis pour la société de l'Information qui a stipulé la nécessité de développer les indicateurs et les critères appropriés, dont les indicateurs de communication sociétale, en vue de combler la fracture numérique avec ses dimensions locales et internationales, les évaluer de manière régulière, suivre le progrès mondial dans l'usage de la technologie de l'information et de la communication en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement,

*Tenant compte* de l'appel de Damas au partenariat pour établir la société arabe de l'Information<sup>15</sup> et des initiatives prises par la CESAO pour élaborer un plan d'action national relatif à l'instauration de la société de l'Information,<sup>16</sup> basée sur une bonne compréhension des besoins nationaux et régionaux et sur la coopération continue entre les organisations régionales et internationales,

*Consciente* de l'effet du rôle important que le CESAO a assumé à travers le partenariat mondial relatif à la promotion de la technologie de l'information et de la communication aux fins de développement, en coopération avec les Etats membres, et de ses efforts visant à développer un ensemble d'indicateurs de base pour la technologie de l'information et de la communication dans la région de la CESAO en vue de mesurer la fracture numérique et ses différentes dimensions, à adapter ces indicateurs à l'ensemble des indicateurs de base du partenariat mondial, à renforcer les capacités des services nationaux de statistiques et indicateurs relatifs à la société de l'Information et qui seraient exacts et comparables en temps voulu,

1. *Engage* le Secrétariat exécutif à assurer l'assistance technique aux Etats membres dans la mise en oeuvre des plans d'action, à travers des ateliers de travail, des services consultatifs et d'autres moyens de coopération technique dans les domaines relatifs à l'élaboration et l'exécution des stratégies nationales pour la technologie de l'information et de la communication ainsi que les plans d'action pour le renforcement des capacités en vue d'encourager l'adoption des indicateurs de base de la technologie de l'information et de la communication et collecter les données relatives en vue de soutenir le processus d'élaboration des politiques

---

<sup>11</sup> WSIS-03/GENEVA/DOC/4-A et WSIS-03/GENEVA/DOC/5-A.

<sup>12</sup> WSIS-05/TUNIS/DOC/6(Rev.1)-A et WSIS-05/TUNIS/DOC/7-A.

<sup>13</sup> Résolution 55/2 de l'Assemblée Générale.

<sup>14</sup> WSIS-05/TUNIS/DOC/7-A.

<sup>15</sup> Issu de la 2ème conférence régionale préparatoire au sommet mondial de la société de l'information: le partenariat dans l'instauration de la société arabe de l'information, Damas, 21-23 novembre 2004.

<sup>16</sup> E/ESCWA/ICTD/2004/4.

au niveau national et régional, à établir un mécanisme pour promouvoir les partenariats entre les différentes parties prenantes; et à faciliter la mise en œuvre des applications de la technologie de l'information et de la communication en faveur du développement économique et social;

2. *Engage également* le Secrétariat exécutif à participer effectivement, en coopération avec les Etats membres, à l'élaboration du plan d'action régional,<sup>17</sup> et à mettre ce plan à jour de manière régulière, à chaque fois qu'un progrès est accompli quant à la réalisation de leurs objectifs;

3. *Appelle* les gouvernements, le secteur privé et la société civile à contribuer aux efforts susmentionnés, à renforcer la coopération régionale et à créer des opportunités égales pour la croissance du secteur de la technologie de l'information et de la communication en Asie occidentale;

4. *Prie* le Secrétariat exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur le suivi du programme d'action de Tunis relatif à la société de l'Information<sup>18</sup> et sur la mise en œuvre des plans d'action en vue de prendre connaissance du progrès réalisé à cet égard dans les Etats membres et des efforts de la CESAO dans ce domaine.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

#### **274 (XXIV). Création du centre de technologie de la CESAO**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Consciente* du rôle de la science et de la technologie dans l'accélération du développement du fait qu'elles figurent parmi les priorités des Nations Unies tel qu'énoncé dans la résolution 1/60 de l'Assemblée Générale en date du 16 septembre 2005 relative aux conclusions de la Conférence du sommet mondial de 2005, et dans le rapport du Secrétariat général sur la promotion de l'application de la science et de la technologie aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies<sup>19</sup> et la résolution 68/2004 du Conseil économique et social sur la science et la technologie au service du développement,

*Se référant* à la résolution 254 (XXIV) de la Commission en date du 12 mai 2005 qui prie le Secrétariat exécutif de lui présenter un rapport à la vingt-quatrième session sur la création d'un centre régional de technologie qui entreprend des activités visant à renforcer les capacités technologiques nationales et les appliquer aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la promotion du développement économique et social et de la coopération régionale et internationale dans le domaine de la technologie,

*Consciente* de la tendance mondiale vers une économie fondée sur le savoir qui s'appuie sur les connaissances scientifiques et techniques et sur les innovations comme fondement de la compétitivité et comme base pour réaliser les objectifs du développement durable sur le plan national, surtout au niveau de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté,

*Notant* que certaines commissions de l'ONU ont créé des centres spécialisés pour appuyer les efforts des Etats membres visant à renforcer les capacités nationales dans les domaines de la science et de la technologie qu'ils placent parmi les priorités pour réaliser le développement durable,

---

<sup>17</sup> E/ESCWA/ICTD/2004/4.

<sup>18</sup> WSIS-05/TUNIS/DOC/7-A.

<sup>19</sup> E/CN.16/2004/2.

*Consciente* de la nécessité de créer un tel centre dans la région de la CESAO pour appuyer les efforts nationaux visant à renforcer les capacités dans les domaines de la science et de la technologie et pour coordonner la coopération aux niveaux régional et international,

*Se référant* à l'étude préliminaire sur la création du centre de technologie de la CESAO,<sup>20</sup> et aux recommandations présentées par la Commission Consultative de la CESAO pour le développement scientifique et technologique et l'innovation technologique quant à appuyer l'initiative de la création du centre, au cours de sa 3<sup>ème</sup> réunion à Beyrouth le 6 et 7 mai 2006,

1. *Donne* son consentement de principe à la création du centre de technologie de la CESAO tel que défini dans l'étude préliminaire de faisabilité;<sup>21</sup>
2. *Prie* le Secrétariat exécutif d'assurer le suivi avec les Etats membres des questions du siège du centre et de ses sources de financement;
3. *Prie également* le Secrétariat exécutif de prendre toutes les mesures nécessaires pour créer le centre et lui présenter un rapport à cet égard à sa vingt-cinquième session.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

#### **275 (XXIV). La coopération technique, le développement des entreprises et la mobilisation des ressources**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Consciente* de la responsabilité du Secrétariat exécutif dans la promotion du développement économique et social et l'assistance des Etats membres à renforcer la coopération et l'intégration régionales,

*Consciente* du rôle de la CESAO dans le renforcement des capacités de ses Etats membres en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et d'appliquer les conclusions des conférences principales de l'ONU et les conventions internationales depuis 1992,

*Rappelant* sa résolution 258 (XXIII) en date du 12 mai 2005 relative au renforcement de la coopération technique dans la CESAO et à l'importance de la coopération technique, surtout les conseils en politique générale et les activités de renforcement des capacités, afin de répondre aux besoins des Etats membres au niveau du développement économique et social,

*Rappelant aussi* sa résolution 263 (XXIII) en date du 12 mai 2005 relative au renforcement du partenariat et à la mobilisation des ressources pour réaliser le développement économique et social durable dans la région et promouvoir l'intégration régionale,

*Consciente* que le budget du programme de la CESAO est insuffisant pour répondre à la demande sur les activités de renforcement des capacités et qu'il est initialement prévu pour les activités analytiques et normatives,

*Affirmant* que les ressources extrabudgétaires qu'elle pourrait recevoir permettraient au Secrétariat exécutif de poursuivre et d'augmenter ses activités opérationnelles,

---

<sup>20</sup> E/ESCWA/ICTD/2006/WP.1.

<sup>21</sup> Même référence.

*Louant* les efforts déployés par le Secrétariat exécutif quant au progrès réalisé dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération technique de la CESAO et l'élaboration du plan de financement pluriannuel proposé,

1. *Prie* le Secrétariat exécutif de continuer à appliquer la stratégie de coopération technique de la CESAO et prendre toutes les mesures nécessaires pour établir le réseau d'échange des informations et des connaissances dans le domaine de la coopération technique;

2. *Engage* les Etats membres et les bailleurs de fonds à participer activement aux efforts du Secrétariat exécutif visant à renforcer les partenariats et à mobiliser les ressources en vue d'appliquer la stratégie de coopération technique de la CESAO, notamment en vue de mettre en œuvre les résultats des activités normatives et analytiques;

3. *Approuve* le plan de financement pluriannuel et engage les Etats membres et les bailleurs de fonds, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU, à contribuer à travers les trois circuits à savoir, les contributions annuelles volontaires au fond de la CESAO pour les activités régionales, les accords de projets/d'activités entre la CESAO et les bailleurs de fonds et les accords de coopération et de soutien en nature;

4. *Prie* le Secrétariat exécutif d'élaborer un plan d'action défini pour le développement des entreprises et la mobilisation des ressources;

5. *Prie* le Secrétariat exécutif de lui présenter à sa vingt-cinquième session, un rapport sur la mise en œuvre de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

#### **276 (XXIV). Renforcement des capacités de statistiques dans la région de la CESAO**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Consciente* qu'il est nécessaire que la coopération entre les organisations internationales et régionales se poursuive pour renforcer les capacités des services nationaux de statistiques dans l'élaboration des politiques basées sur les preuves à travers la collecte et la diffusion en temps voulu de statistiques et d'indicateurs exacts et comparables,

*Se conformant* aux recommandations faites par le Comité de statistiques de la CESAO à sa sixième session<sup>22</sup> et aux résultats de la trente-septième du Comité de statistiques de l'ONU en 2006,<sup>23</sup>

*Se référant* à sa résolution 262 (XXIII) en date du 12 mai 2005 relative au soutien des capacités des Etats membres dans le domaine des statistiques et du programme des comparaisons internationales,

*Reconnaissant* l'importance de préserver un système sain de statistiques basé sur les principes fondamentaux des statistiques officielles adoptés par le Comité de statistiques à sa session extraordinaire tenue du 11 au 15 avril 1994,<sup>24</sup>

---

<sup>22</sup> E/ESCWA/SCU/2004/IG.1/6.

<sup>23</sup> E/2006/24-E/CN.3/2006/32.

<sup>24</sup> E/1994/29-E/CN.3/1994/18.

*Notant* que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région est une responsabilité nationale aussi bien pour définir les buts et les objectifs nationaux de développement que pour adopter les politiques de développement nécessaires pour assurer la réalisation de ces buts et objectifs d'ici l'an 2015,

*Guidée* par la résolution 146/59 de l'Assemblée Générale en date du 20 décembre 2004 relative à la mise en œuvre des résultats de la Conférence du sommet mondial pour le développement social qui vise à fournir des solutions multilatérales aux défis de développement,

*Se référant* à la résolution 12/2005 du Conseil Economique et Social en date du 22 juillet 2005 relative au besoin de coordination et d'amélioration des systèmes d'information à l'ONU pour qu'ils soient utilisés de manière optimale et facilement accessibles à tous les Etats,

*Se référant aussi* à la résolution 50/2005 du Conseil Economique et Social en date du 27 juillet 2005 relative à la Déclaration de Damas et au rôle de la CESAO dans la réalisation des objectifs de développement internationalement agréés, y compris les objectifs du Millénaire,

1. *Engage* les Etats membres à améliorer leurs cadres institutionnels nationaux de statistiques, y compris les stratégies nationales de développement des statistiques, conformément aux principes de base des statistiques officielles du Comité de statistiques de l'ONU;

2. *Engage* les Etats membres à intensifier leurs efforts visant à promouvoir leurs capacités de statistiques pour collecter et diffuser des indicateurs fiables et en temps voulu pour le progrès réalisé dans la réalisation des objets nationaux et internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement;

3. *Prie* le Secrétariat exécutif de poursuivre ses efforts visant à soutenir les Etats membres dans le développement de leurs capacités nationales à travers les réunions de groupes d'experts, des ateliers de formation et des services consultatifs en vue d'améliorer la globalité des statistiques et données qualitatives, leur qualité et leur comparabilité, en particulier dans les domaines émergents comme la session de l'an 2010 pour les recensements de la population et de l'habitation et dans les domaines relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement;

4. *Prie* le Secrétariat exécutif de mettre en œuvre l'énoncé du projet du cadre stratégique pour la période 2008-2009<sup>25</sup> relatif au programme et à l'unité de statistiques;

5. *Prie* le Secrétariat exécutif de satisfaire la demande croissante sur les statistiques et indicateurs statistiques aux niveaux régional et international, par la mobilisation de ressources supplémentaires pour soutenir les efforts des Etats membres à développer les capacités de leurs services nationaux de statistiques à travers des ateliers de travail, des campagnes d'information et de formation;

6. *Prie également* le Secrétariat exécutif, en étroite coopération avec les Etats membres, de poursuivre le développement et le maintien des entrepôts pour les données et indicateurs de développement, couvrant les objectifs du Millénaire pour le développement et les mettre à la disposition du public et de ceux qui élaborent des politiques basées sur des preuves;

7. *Engage* les gouvernements, les organismes bailleurs de fonds, les institutions financières régionales et internationales et le secteur privé à soutenir les efforts de la CESAO visant à aider les Etats membres à renforcer leurs capacités nationales au niveau des statistiques;

---

<sup>25</sup> E/ESCWA/24/6(Part III).



8. *Prie* le Secrétariat exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

## **277 (XXIV). Les politiques de développement social**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Se référant* aux résultats de la conférence du sommet mondial de 2005 sur le développement, conformément à la résolution 1/60 de l'Assemblée Générale en date du 26 juillet 2005 et aux objectifs du Millénaire pour le développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire de l'ONU conformément à la résolution 2/55 de l'Assemblée Générale en date du 13 septembre 2000,

*Consciente* du besoin urgent des Etats membres de renforcer leurs capacités pour réaliser le développement global durable et équitable à la lumière de la mondialisation et de ses répercussions,

*Tenant compte* de sa résolution 259 (XXIII) en date du 12 mai 2005 relative aux politiques sociales dans laquelle elle engage les Etats membres à appliquer le programme de politiques sociales intégrées tout en assurant une coordination sur le plan national d'afin d'élaborer les politiques adaptées aux spécificités de chaque pays,

*Appréciant* le progrès réalisé dans l'exécution de deux étapes principales du programme des politiques sociales intégrées dans la région arabe qu'entreprend le Secrétariat exécutif,

*Appréciant aussi* le progrès réalisé dans la signature du mémorandum d'accord entre la CESAO et le Ministère des Affaires Sociales au Bahreïn à cet égard, et le succès réalisé à la conférence nationale pour les politiques sociales tenue au Bahreïn en avril 2006 et qui a recommandé la tenue d'un forum arabe pour les politiques sociales dans la région arabe,

*Notant* que le programme des politiques sociales intégrées a suscité l'intérêt des Etats membres dont la Palestine, la Jordanie, l'Arabie Saoudite et le Sultanat d'Oman,

1. *Engage* les Etats membres à adopter la méthode des politiques sociales intégrées;
2. *Appelle* les Etats membres à tirer profit des activités analytiques, des conseils techniques et des services consultatifs que le CESAO fournit à cet égard;
3. *Prie* le Secrétariat exécutif de continuer à soutenir l'application du programme des politiques sociales intégrées dans les Etats membres;
4. *Prie* aussi le Secrétariat exécutif d'organiser un forum arabe pour les politiques sociales visant à renforcer l'intérêt porté aux politiques sociales intégrées et efficaces, à établir le dialogue et l'échange d'opinions sur ce plan pour promouvoir les mécanismes de coordination et renforcer les politiques sociales dans la région arabe;
5. *Prie* le Secrétariat exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur le progrès réalisé dans l'application de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

**278 (XXIV). Promouvoir le rôle de la femme dans la participation à la prise de décision pour prévenir les conflits et instaurer la paix**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Se référant* à la résolution 1/60 de l'Assemblée Générale en date du 16 septembre 2005 relative aux résultats du sommet mondial de 2005 et à l'énoncé de l'alinéa 116 relatif au rôle de la femme dans la prévention et le règlement des conflits et dans l'instauration de la paix,

*Se référant aussi* au Programme d'action de Beijing<sup>26</sup> qui a considéré la question de la femme et des conflits armés comme l'un des domaines essentiels d'intérêts,

*Se référant de même* à la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité en date du 31 octobre 2000 relative à la femme, la paix et la sécurité et qui engage les Etats membres à assurer une plus grande participation de la femme à tous les niveaux de la prise de décision dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits,

*Informant* de la décision 43/2005 du Conseil Economique et Social en date du 26 juillet 2005 relative à la situation de la femme palestinienne et à lui assurer toute l'aide nécessaire,

*Informant aussi* de la conclusion convenue dans la Commission de la condition de la femme dans sa cinquantième session et relative à la participation de la femme et de l'homme à pied d'égalité dans les processus de prise de décision à tous les niveaux, et aux résolutions qu'elle a prises sur la condition de la femme dans les zones de guerres et de conflits, dont la résolution sur la condition de la femme palestinienne,<sup>27</sup>

*Affirmant* l'énoncé de la Déclaration de Beyrouth pour la femme arabe, dix ans après Beijing: Appel pour la paix, adoptée par la 2<sup>ème</sup> session de Commission de la femme en juillet 2004,<sup>28</sup> et qui a réaffirmé le rôle de la femme dans la promotion des concepts de la paix et du dialogue ainsi que le besoin de la femme arabe à la paix, la sécurité et la stabilité, étant donné que l'occupation, l'implantation et les menaces constituent les premières entraves auxquelles elle fait face,

*Rappelant* sa résolution 260 (XXIII) en date du 12 mai 2005 sur le développement et coopération dans un climat d'instabilité qui prie le Secrétariat exécutif de redoubler ses efforts pour renforcer les capacités et apporter l'appui nécessaire aux pays de la région qui ont souffert ou souffrent encore d'instabilité, notamment en matière d'analyse dans les domaines du développement économique et social durable;

*Consciente* que certains pays de la région de la CESA0 ont souffert et souffrent encore d'un climat d'instabilité en raison des guerres et des conflits et leurs répercussions sur la situation économique et sociale,

*Réalisant* que la femme est la plus affectée par les guerres et les conflits armés,

1. *Affirme* la nécessité pour les Etats membres et au Secrétariat exécutif aux besoins spécifiques de la femme dans un climat d'instabilité toute l'attention qu'ils méritent dans leurs pays et programmes;

---

<sup>26</sup> Rapport de la 4<sup>ème</sup> Conférence Mondiale pour la femme, Beijing, 4-15 septembre 1995 (Publications des Nations Unies, n° 96. IV.13), Chapitre 1, Résolution 1, Annexe 2.

<sup>27</sup> Nations Unies, Rapport de la 50<sup>ème</sup> session de la femme (22 mars 2005, 27 février – 10 mars et 15 mars 2006), E/CN.6/2006/15, Chapitre 1.

<sup>28</sup> E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/6.

2. *Prie* le secrétariat exécutif d'étudier la condition de la femme dans les pays de la CESAO qui souffrent d'occupation, de guerres et de conflits armés et de renforcer ses capacités dans le domaine de règlement des conflits et de l'instauration de la paix;

3. *Engage* les Etats membres à accroître la représentation et la participation de la femme et à renforcer ses capacités à tous les niveaux de la prise de décision et dans les processus de règlement des conflits et d'instauration de la paix;

4. *Prie* le Secrétariat exécutif de lui présenter, à sa vingt-cinquième session, un rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la présente résolution.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

**279 (XXIV). Le suivi de l'application des composantes  
du système de transport intégré au Mashreq Arabe**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,*

*Se référant* à la déclaration d'adoption du système de transport intégré au Mashreq Arabe issue par la vingtième session de la CESAO en mai 1999,

*Indiquant* que le but du système de transport intégré au Masheq arabe est d'accroître le flux transfrontalier des marchandises et des personnes dans la région de la CESAO,

*Consciente* que les composantes essentielles du système de transport intégré au Mashreq arabe comprennent l'amélioration des infrastructures, la facilitation du flux transfrontalier des marchandises et des personnes, la garantie de la sécurité du transport et la mise en place d'un système d'information et d'un cadre méthodique pour l'élaboration et l'analyse des politiques,

*Affirmant* la nécessité pour les Etats membres d'activer les commissions nationales déjà existantes pour la facilitation du transport et du commerce et les établir dans les pays où elles n'existent pas encore,

*Se référant aussi* aux résolutions ultérieures relatives à l'application de certaines composantes du système de transport intégré au Mashreq arabe, notamment la résolution 235 (XXI) en date du 11 mai 2001 relative à l'adoption de l'accord des routes internationales au Mashreq arabe, la résolution 243 (XXII) relative à l'adoption de l'accord sur le réseau ferroviaire international au Mashreq arabe, la résolution 256 (XXIII) en date du 12 mai 2005 relative à l'adoption du mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes au Mashreq arabe et la résolution 265 (XXIII) en date du 12 mai 2005 sur la coopération régionale dans le domaine de la sécurité routière,

*Se référant aussi* aux résolutions prises par l'Assemblée Générale et relatives à la sécurité routière, notamment la résolution 5/60 en date du 26 octobre sur l'amélioration de la sécurité routière dans le monde qui s'est félicitée de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> semaine mondiale pour la sécurité routière à Genève en avril 2007,

*Se félicitant* des initiatives prises par les Etats membres pour l'application du plan d'action visant à mettre en œuvre l'accord des routes internationales au Mashreq arabe et notamment de la route M40 (Irak – Jordanie – Palestine – Jordanie – Arabie Saoudite – Yémen) et les démarches entreprises pour la facilitation du transit transfrontalier, en particulier à travers l'établissement de commissions nationales pour faciliter le transport et le commerce,

*Se référant* au plan d'action pour l'application de l'Accord sur le réseau ferroviaire international au Mashreq arabe<sup>29</sup> adopté par la 7<sup>ème</sup> session du Comité de Transport tenue à Beyrouth du 17 au 19 avril 2006,

*Consciente* qu'une bonne application des résolutions susmentionnées et des activités intégrées dans le cadre du système de transport intégré au Mashreq arabe contribuera à renforcer l'intégration régionale et le développement économique dans les Etats membres,

*Consciente aussi* que la CESAO doit assurer les capacités humaines et les ressources suffisantes pour garantir le suivi de l'application des composantes du système de transport intégré au Mashreq arabe et que les Etats membres doivent efficacement participer à la 1<sup>ère</sup> semaine mondiale pour la sécurité routière,

1. *Engage* les Etats membres à prendre les mesures pratiques pour appliquer le plan d'action visant à mettre en œuvre l'accord des routes internationales au Mashreq arabe<sup>30</sup> à temps;

2. *Engage aussi* les Etats membres à commencer à appliquer le plan d'action adopté par l'Accord international du réseau ferroviaire au Mashreq arabe;<sup>31</sup>

3. *Appelle* les Etats membres qui n'ont pas encore signé ou déposé le document de ratification, d'approbation ou d'adhésion au mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes au Mashreq arabe<sup>32</sup> à le faire le plus tôt possible pour que ce mémorandum entre en vigueur sur le plan national et régional;

4. *Prie* le Secrétariat exécutif de jouer un rôle pionnier dans la diffusion de la question de la sécurité routière dans la région, y compris le renforcement des capacités et la sensibilisation en vue de coordonner les activités que la CESAO va entreprendre pendant la 1<sup>ère</sup> semaine mondiale de la sécurité routière;

5. *Prie* aussi le Secrétariat exécutif de suivre le progrès réalisé dans l'application des points suivants et de présenter des rapports pertinents au Comité de transport:

- (a) L'accord des routes internationales dans le Mashreq arabe;<sup>33</sup>
- (b) Les routes prioritaires M40 et M50;
- (c) L'accord sur le réseau ferroviaire international au Mashreq arabe;<sup>34</sup>
- (d) Le Mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes au Mashreq arabe;
- (e) Les Commissions nationales pour la facilitation du transport et du commerce;
- (f) La sécurité routière.

Septième séance plénière  
11 mai 2006

---

<sup>29</sup> E/ESCWA/GRID/2006/IG.1/3(Part I)/Add.2.

<sup>30</sup> E/ESCWA/GRID/2004/1/Rev.1.

<sup>31</sup> E/ESCWA/GRID/2006/IG.1/3(Part I)/Add.2.

<sup>32</sup> E/ESCWA/GRID/2006/IG.1/3(Part I)/Add.4.

<sup>33</sup> E/ESCWA/TRANS/2001/3.

<sup>34</sup> E/ESCWA/TRANS/2002/1.

## II. Questions ayant fait l'objet d'un examen ou d'un débat

A. Etude des demandes présentées par les Etats membres de l'ONU et/ou les agences spécialisées et qui ne sont pas membres de la Commission Economique et Sociale pour l'Asie occidentale, pour participer à titre d'observateurs à la vingt-quatrième session de la commission  
(Point 5 de l'ordre du jour)

4. Quatre demandes de participation à titre d'observateurs aux travaux de la vingt-quatrième session de la Commission ont été reçues de la part de l'Allemagne, la Corée du Sud, le Japon et le Maroc. Il est à noter que le Maroc a fait la demande de participer à toutes les sessions de la Commission à titre d'observateur. La Commission a approuvé la participation de ces pays à ses travaux, à titre d'observateurs, comme elle a accepté la demande faite par le Maroc de participer à toutes ses sessions à titre d'observateur permanent.

B. Les questions de politiques générales dans la région de la CESAO  
(Point 6 de l'ordre du jour)

5. Le Secrétariat exécutif a examiné ce point dans une table ronde ministérielle sur la base du document E/ESCWA/24/4 et a soulevé dans ce cadre trois sujets autour desquels se sont articulées les discussions et les propositions.

### 1. *Les nouveaux défis dans la région et leurs incidences sur l'action de la CESAO*

6. Le Secrétariat exécutif a exposé le sujet en s'appuyant sur le rapport de la réunion des experts de haut niveau sur le rôle de la CESAO en faveur des pays de la région d'ici l'an 2010, inclus dans le document E/ESCWA/24/4(part I). Il a rappelé les recommandations principales incluses dans le rapport sur l'économie, les politiques sociales, l'intégration régionale, l'établissement des institutions de l'état, la société et les médias. Les délégués ont exprimé un intérêt particulier à la question des médias orientés vers l'extérieur et leur importance au niveau de la sensibilisation aux droits et aux causes arabes.

7. Pendant la discussion, les participants ont souligné l'importance d'instaurer un climat d'investissement propice à l'attraction des capitaux en assurant la stabilité politique et économique nécessaire à la circulation des capitaux, l'infrastructure appropriée et en adoptant les lois à même de protéger les investissements. Ils ont affirmé aussi la nécessité de faciliter la coopération et l'intégration entre les pays de la région et ce, en effectuant des études sur les domaines possibles d'investissement dans chaque pays et sur les exigences de l'amélioration du climat d'investissement. Ils ont souligné qu'il ne fallait pas lier les investissements aux gouvernements sachant que le rôle des gouvernements est d'instaurer un climat propice aux hommes d'affaires voulant faire des investissements. Ils ont appelé dans ce cadre à favoriser la création de conseils d'hommes d'affaires entre les pays pour faciliter les investissements.

8. Les participants ont insisté sur la nécessité d'assurer un soutien politique aux stratégies et politiques nationales et la participation du secteur privé. Ils ont proposé l'adoption d'un contrat social entre les pays et les citoyens à l'instar de certains pays ayant déjà adopté un tel contrat. Ils ont signalé la nécessité pour les pays exportateurs de main-d'œuvre d'allouer de grands investissements à la formation et au développement des compétences pour pouvoir créer de nouveaux marchés arabes et préserver les opportunités dont ils jouissent.

9. Les représentants ont appelé la CESAO à créer un observatoire pour mesurer les indicateurs économiques et sociaux, à organiser un forum arabe pour les politiques sociales, à éviter de généraliser les conclusions et solutions proposées dans les rapports étant donné que la généralisation ne reflète pas la réalité dans tous les pays arabes dont les problèmes varient suivant leurs systèmes économiques et sociaux et qui adoptent des méthodes différentes pour traiter les questions soulevées.

10. Les représentants ont aussi indiqué qu'il est impératif de continuer à soutenir le peuple palestinien avec la détérioration de la situation aux niveaux économique et social, notamment les dangers qui menacent les services d'enseignement, de santé et autres services de base. Ils ont proposé l'adoption d'un plan pour activer l'intégration économique et arabe et établir les mécanismes d'action nécessaires à cet effet.

*2. Les moyens de faire face aux problèmes de chômage des jeunes dans la région de la CESAO*

11. Dr. Samir Radwan a présenté une étude intitulée "l'emploi des jeunes arabes" incluse dans le document E/ESCWA/24/4(Part II). Il a décrit le phénomène de chômage dans les pays arabes et les moyens d'y faire face tout en signalant que les répercussions du problème de chômage varient d'une économie à l'autre. Dans les pays de coopération du Golfe, le problème ne réside pas dans une faible demande sur l'emploi mais plutôt dans le fait que les spécialisations des diplômés en matière d'éducation et de formation ne correspondent pas aux besoins des secteurs privé et public. Dans les pays à grande densité démographique, le problème se situe au niveau d'une demande faible et de l'incapacité de l'économie à créer un nombre suffisant d'emplois. Dans les pays les moins avancés, le problème réside dans l'absence d'un marché de travail réglementé et dans un système d'enseignement et de formation non approprié aux besoins en raison d'une conjoncture locale ou de guerres. Il a indiqué aussi que l'un des moyens les plus importants pour traiter ce problème consiste à hausser les taux de croissance, en particulier dans les secteurs générateurs d'opportunités d'emploi.

12. Pendant la discussion, les participants ont indiqué qu'il existe des différences dans les méthodes adoptées pour traiter le problème du chômage et ses causes entre les pays arabes. Ils ont de même souligné l'importance d'accompagner le discours politique des programmes d'application pour traiter le problème du chômage, d'instaurer un équilibre entre les besoins du marché du travail et les extrants de l'enseignement. Les participants ont insisté sur l'importance de trouver un vrai concept pour impliquer le secteur privé et lui assurer des motivations financières afin qu'il puisse contribuer à la réduction du taux de chômage.

13. Les participants ont appelé à prendre les mesures et politiques nécessaires pour inciter les entreprises d'affaires à accompagner le progrès technologique, vu l'effet qu'il peut avoir sur une meilleure correspondance entre les extrants de l'enseignement et les besoins du marché de travail. Ils ont appelé aussi à établir des institutions d'orientation et de formation en vue de résoudre ce problème de fracture entre les extrants de l'enseignement et les besoins du marché de travail, à orienter les programmes de formation professionnelle de manière qu'ils donnent lieu à une main-d'œuvre jeune et qualifiée pouvant satisfaire les besoins du marché de travail et à établir des industries productives pouvant employer un grand nombre de salariés.

14. Les participants ont signalé la nécessité pour les études sur le phénomène du chômage de se baser sur les données et les informations les plus récentes à la lumière des changements rapides, d'analyser les besoins du marché au niveau des spécialisations et des capacités afin d'identifier les besoins des pays exportateurs et importateurs de main-d'œuvre. Ils ont appelé à l'élaboration de programmes spécifiques pour financer les petites et moyennes entreprises vu qu'elle constituent une source d'un grand nombre d'opportunités d'emploi dans les pays arabes.

*3. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO:  
La Déclaration de Damas*

15. Le représentant du Secrétariat exécutif a exposé ce sujet en s'appuyant sur le document E/ESCWA/24/4(Part III) qui comporte une évaluation du progrès accompli dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO ainsi qu'une comparaison entre les pays de la région arabe d'une part et entre la région arabe et d'autres régions d'autre part.

16. Pendant la discussion, les participants ont signalé le lien entre la pauvreté, le chômage, les problèmes de jeunesse et les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'ils découlent tous de taux réduits de croissance et requièrent une vision intégrée du développement global appuyé par le soutien politique nécessaire. Ils ont indiqué que l'amélioration des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région et leur application effective requiert la mise en place d'un cadre détaillé pour l'application au niveau des plus petites unités de la société.

17. Les participants ont appelé la CESAO qui constitue le représentant de l'ONU dans la région à fournir l'assistance technique pour le calcul du coût de réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays qui ne peuvent pas les réaliser. Ils ont souligné l'importance d'obtenir des informations des sources officielles des pays concernés pour mesurer les objectifs du Millénaire pour le développement sans se limiter aux ressources internationales. Ils ont aussi souligné l'importance d'examiner les modèles de développement global ayant réussi dans le monde et la mesure dans laquelle ils se sont basés sur le développement des exportations et des investissements.

18. Ils ont signalé que la capacitation de la femme en éliminant tous les obstacles qui l'empêchent de progresser et en lui assurant l'éducation constitue un facteur de prime importance pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dont la réduction du taux de mortalité des nourrissons, des enfants et des mères, l'amélioration de la condition de la femme et du niveau de revenu.

19. En réponse aux remarques avancées par les délégations sur les trois sujets soulevés sous ce point, le Secrétaire exécutif a affirmé que la CESAO veille à obtenir les données utilisées dans ses rapports et ses publications des sources officielles du gouvernement mais ceci nécessite une aide de la part des Etats membres afin d'assurer les informations requises.

20. Le Secrétaire exécutif a rappelé que la CESAO classe les Etats membres dans ses études dans trois groupes afin d'éviter la généralisation: le groupe des pays de coopération du Golfe, le groupe des pays aux économies les plus diversifiées et le groupe de pays aux besoins spécifiques. Cependant, le mandat des commissions régionales comprend l'analyse de la situation économique et sociale dans la région et doit refléter l'image générale qui y prévaut. Ainsi, il est inévitable que les moyennes soient affectées par la disparité des taux entre les pays sans pour autant ignorer le progrès réalisé dans certains pays.

21. Le Secrétaire exécutif a souligné l'importance de suivre un parcours à deux volets, la formation et l'investissement, entre les pays exportateurs et importateurs de main-d'œuvre de manière à ce qu'il y ait un profit réciproque.

#### C. Le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission (Point 7 de l'ordre du jour)

22. La Commission a examiné ce point en s'appuyant sur le document E/ESCWA/24/5 qui comprend cinq parties.

##### 1. *Le rapport sur la performance du programme pour la période 2004-2005*

23. La Commission a examiné ce point à l'aide d'une présentation visuelle sur le programme en s'appuyant sur le document E/ESCWA/24/5(Part I) dans lequel elle a signalé les résultats réalisés dans les sept programmes subsidiaires ainsi que les obstacles et les défis devant la mise en œuvre du programme d'action pour la période 2004-2005.

24. Durant la discussion, les participants ont souligné l'importance que les prochains rapports sur la performance du programme d'action se centrent sur l'impact des réalisations de la CESAO, l'évaluation de cet impact et sur les défis et obstacles auxquels la CESAO fait face au lieu de se limiter uniquement à exposer les services présentés. Ils devraient aussi utiliser les informations obtenues des sources officielles

dans les Etats membres de la CESAO, et non d'autres sources secondaires et ce, en vue d'éviter des écarts dans les chiffres. Ils ont de même indiqué la nécessité de prendre en compte l'évolution survenue au cours des années passées dans le concept du développement et intégrer cette évolution dans le programme d'action de la CESAO qui devrait inclure lui-même dans l'avenir des projets de formation ou des projets spécifiques aux pays qui participent aux sessions de la Commission à titre d'observateurs. Les participants ont proposé que la CESAO aie recours aux médias pour présenter ses activités dans le domaine de l'élimination de la pauvreté, la capacitation de la femme et l'emploi, dans le cadre de la campagne de lutte contre la violence et le terrorisme. Ils ont insisté sur la nécessité de concentrer les efforts sur la commercialisation et la promotion des produits des entreprises artisanales et familiales, surtout les entreprises gérées par les femmes en zone rurale, à savoir sur l'élément économique dans ces entreprises.

25. En réponse aux observations soulevées par les participants, le Secrétaire exécutif a exprimé sa satisfaction vis-à-vis de la participation positive des délégations aux discussions et y a vu une preuve de l'intérêt accordé par les Etats membres aux activités de la CESAO. Elle a souligné que les Etats membres ont demandé que la CESAO reçoive ses données de ses états membres et a proposé qu'ils adoptent des méthodes internationales et institutionnelles de collecte de données statistiques, qu'ils renforcent leurs sources de données de manière à ce que leurs données constituent la source principale des données de la CESAO et à ce que la commission n'aie pas besoin de recourir à d'autres sources, internationales ou régionales, pour obtenir les données statistiques. Elle a aussi proposé l'établissement d'une commission pour rechercher les moyens à même d'améliorer la qualité des statistiques dans les pays arabes. Sur le plan des projets de formation, le Secrétaire exécutif a précisé que la CESAO a organisé plus de quatre programmes de formation pour la femme en Irak et a assuré des programmes de formation à des professeurs dans quatre universités et ce, en les invitant au siège de la CESAO vu la difficulté d'assurer cette formation en Irak. Elle a ajouté que la CESAO envoie des questionnaires aux Etats membres au début de chaque année pour connaître leurs besoins dans les domaines techniques et y envoyer les conseillers régionaux adéquats. Elle a invité tous les pays à déposer leurs demandes le plus tôt possible pour que la CESAO puisse envoyer ses conseillers régionaux aux pays en question.

26. Dans le même contexte, le représentant du Secrétariat exécutif a précisé que le rapport soumis à la Commission porte sur la performance et contient les résultats des travaux de la Commission, ainsi que les leçons tirées et les bonnes pratiques. Tout en reconnaissant que le rapport est assez concis, il a indiqué que les Etats membres pourront obtenir de plus amples informations dès la publication du rapport détaillé sur la performance du programme sur l'internet dans les semaines à venir. Au niveau de l'évaluation, il a signalé que toutes les réunions de la Commission sont soumises à l'évaluation dans le cadre de la gestion des résultats. En réponse à l'insistance exprimée par les délégations sur l'importance du réseautage et de l'échange d'informations, il a déclaré que la CESAO va concentrer ses efforts dans l'avenir sur ces deux domaines afin de les développer. Il a ajouté que la CESAO œuvre pour renforcer les capacités des organisations et institutions internationales, sur le plan national, pour qu'elles puissent assurer leur propre durabilité et ce, en organisant des tables rondes et des sessions de formation qui répondent aux besoins des pays. Ces programmes et sessions ont remporté un grand succès aux niveaux national, régional et sous régional.

## *2. Le suivi de l'application des résolutions adoptées par la Commission à sa vingt-troisième session*

27. Le représentant du Secrétariat exécutif a présenté le document E/ESCWA/24/5(Part II) et a donné un bref aperçu des activités entreprises par la CESAO en application de ces résolutions. Les délégués des Etats membres ont été informés des activités déjà réalisées ou en cours de réalisation dans ce domaine.

## *3. Programme de coopération technique et des services consultatifs régionaux*

28. Le Secrétariat exécutif a examiné ce point à l'aide d'une présentation visuelle sur le programme de coopération technique et des services consultatifs régionaux en s'appuyant sur le document



E/ESCWA/24/5(Part III) qui donne un aperçu des activités de coopération techniques effectuées par la CESAO et financées à l'aide de ressources du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires.

29. Au cours des débats, les délégués ont souligné la nécessité de réaliser l'équilibre dans la présentation de services techniques de manière à ce que tous les pays en bénéficient à pied d'égalité. Ils ont affirmé qu'il était impératif que les Etats membres améliorent l'efficacité de leurs prévisions économiques sur le plan national. Ils ont aussi insisté sur l'importance que les activités de l'unité spécifique de soutien aux régions souffrant de guerre et de conflits prennent en compte les spécificités de la situation dans chaque pays. Les délégués ont affirmé la nécessité de bénéficier des expériences des autres pays et organisations et de la position privilégiée de la CESAO dans le transfert des expériences pionnières aux Etats membres. Ils ont de même souligné l'importance de la technologie et de l'information et le besoin d'élargir son champ d'application dans les pays arabes de différentes manières dont l'inclusion de cette matière dans les cursus scolaires. Au niveau de la Palestine, il a été proposé que la CESAO aie recours à des conseillers étrangers pouvant aisément entrer dans les territoires palestiniens vu la difficulté pour les conseillers arabes d'y accéder. Une autre proposition a porté sur l'examen de la possibilité de fixer aux conseillers régionaux envoyés dans les pays une période plus longue que les deux semaines prévues et insuffisantes pour qu'ils puissent prendre connaissance des circonstances prévalant dans le pays en question et identifier ses problèmes. Les participants ont signalé l'importance pour la CESAO de présenter ses programmes, activités et services à tous les secteurs, à travers le contact de toutes les parties concernées par les services. A cet effet, chaque pays devrait définir les parties concernées avec lesquelles la CESAO pourraient entrer en contact.

30. En réponse aux interventions des délégués, le Secrétaire exécutif a indiqué que tous les Etats membres bénéficiaient à égalité des activités de coopération technique financées par le budget ordinaire mais que bénéficier des activités financées par des ressources extrabudgétaires dépendait de la demande des pays sur ces services. Elle a affirmé qu'il était possible de profiter davantage des services des conseillers régionaux et de prendre connaissance de leurs tâches tout en indiquant le besoin d'identifier des conseillers résidents en Palestine qui seraient désignés par la CESAO vu qu'il est difficile pour des conseillers externes d'obtenir des visas d'entrée aux Territoires occupés. Elle a de même signalé qu'il était impératif de former en groupe d'experts qui serait chargé de chercher un moyen d'optimiser les services fournis par les conseillers. Quant aux périodes de travail des missions, le Secrétaire exécutif a indiqué que la période de deux semaines était renouvelable selon l'étendue des besoins aux services en question.

#### *4. Mobilisation des ressources et ressources financières*

31. Le Secrétariat exécutif a examiné ce point à l'aide d'une présentation visuelle en s'appuyant sur le document E/ESCWA/24/5(Part IV) et dans laquelle il a donné un aperçu général sur le plan de financement pluriannuel, en application des dispositions de la résolution 263 (XXIII) et à la mobilisation des ressources.

32. Au cours des débats, les délégués ont avancé plusieurs propositions parmi lesquelles que la CESAO examine la possibilité de trouver des partenaires dans le secteur privé dans les Etats membres et ne pas se limiter aux gouvernements sur le plan du financement. Une autre proposition demandait à la CESAO de ne pas attendre les réponses des Etats membres par rapport à leurs besoins en matière de services, mais plutôt de répartir également ces services parmi les Etats membres. A été proposée aussi la possibilité que la CESAO aie recours aux différents multimédias pour présenter ces activités, notamment dans des domaines comme l'éradication de la pauvreté, la capacitation de la femme et l'emploi, dans le cadre de la lutte contre la violence et le terrorisme. Les participants ont souligné la nécessité de concentrer les efforts sur les programmes de la CESAO au lieu de les comparer aux autres commissions régionales en termes de ressources humaines à la CESAO afin de réduire le besoin de mobiliser des ressources financières supplémentaires.

33. En réponse aux interventions des délégués, le Secrétaire exécutif a précisé que la CESAO était la Commission régionale la plus récente et qu'elle comprenait un nombre de membres bien inférieur à celui

d'autres commissions. Elle a indiqué que les pays occidentaux sympathisent avec d'autres régions comme l'Afrique et l'Asie du Sud et leur font des donations alors qu'ils n'en font aucune à la région de la CESAO qu'ils considèrent une région riche en pétrole. Elle a ajouté que le budget de l'ONU alloué à la CESAO n'a aucune majoration depuis des années mais est plutôt réduit parfois, ce qui constitue un obstacle majeur devant la CESAO.

34. Sur le même plan, le représentant du Secrétariat exécutif a précisé que le budget ordinaire ne permettait à la CESAO que d'entreprendre les activités normatives et analytiques et quelques autres activités exécutives sur le terrain. Et pour que la CESAO puisse réaliser des activités pratiques et exécutives ainsi que des initiatives et programmes régionaux de manière à répondre aux demandes et aux besoins des Etats membres, il faut assurer un flux régulier de ressources financières des Etats membres en direction de la Commission.

#### *5. Rapport de la septième session du Comité de transport*

35. La Commission a examiné le rapport de la septième session du Comité de transport, qui a fait l'objet du document E/ESCWA/GRID/2006/IG.1/4.

36. Pendant la discussion du rapport et concernant l'atelier de travail relatif aux bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité routière, il a été proposé de remplacer l'expression "bonnes pratiques" par l'expression "sécurité routière" et de s'appuyer sur les expériences réussies des pays ayant établi des commissions pour la sécurité routière. L'importance du rôle des commissions nationales dans la facilitation du transport et du commerce a été discutée et la question de l'autorité technique à laquelle ces commissions doivent être liées et de laquelle elles doivent dépendre a aussi été soulevée.

37. Le Secrétaire exécutif a consenti de changer l'appellation de l'atelier de travail de manière à englober tout sujet ayant trait à la sécurité routière. Elle a affirmé que la question de la facilitation du transport et du commerce constitue une question fort importante mais qu'elle s'inscrit dans le cadre des questions du commerce mondial et non du transport. Elle a précisé qu'en ce qui concerne le Secrétariat de la CESAO, cette question n'est pas traitée par le groupe du transport mais plutôt, par le groupe de commerce international qui collaborera étroitement avec les responsables concernés dans les Etats membres.

38. La Commission a adopté les recommandations du rapport du comité de transport à l'exception de toute recommandation ou résolution contraire adoptée par la Commission dans sa présente session.

#### *D. Questions relatives à la haute administration (Point 8 de l'ordre du jour)*

39. La Commission a examiné ce point en s'appuyant sur le document E/ESCWA/24/6 qui comporte trois parties.

#### *1. Rationalisation des travaux de la Commission*

40. Le représentant du Secrétariat exécutif a présenté le document E/ESCWA/24/6(Part I) qui a comporté deux parties:

#### *(a) Examiner le programme des statistiques*

41. Le représentant du Secrétariat exécutif a donné un aperçu général des modifications qui ont été introduites au programme des statistiques de la CESAO suite à la restructuration de la Commission en 2003, des révisions effectuées par le bureau des services de contrôle interne et de l'évaluation interne entreprise par la CESAO. Le Secrétariat exécutif a précisé qu'il a intégré l'aspect statistique de ses travaux dans les aspects objectifs visant ainsi à développer les statistiques et à les coordonner dans les Etats membres afin d'éviter toute contradiction des statistiques et des indicateurs suivant la demande des Etats membres.

42. Au cours des débats, certaines délégations ont considéré que l'annulation de la division des statistiques affaiblit le travail au niveau des statistiques en termes de relation et d'efforts entrepris auprès des Etats membres. Ils ont ensuite signalé qu'il voulait mieux rétablir la division et la doter de ressources financières et humaines suffisantes, étant donné qu'il est nécessaire d'avoir une autorité centrale qui unifie les concepts et les classifications de statistiques et qui serait chargée d'adapter les méthodes statistiques de manière à ce qu'elles reflètent les spécificités des pays membres de la CESAO.

43. Les délégués ont souligné la nécessité d'insister sur les statistiques classées selon le genre social et de distinguer clairement entre la collecte des données et leur analyse. Ils ont affirmé l'importance des statistiques exactes et unifiées dans l'application de tous les programmes de développement et dans le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

44. Les délégués ont indiqué aussi la nécessité d'évaluer les besoins des Etats membres dans les divers domaines de collecte et de diffusion des données par les moyens électroniques, de la comptabilité nationale et des méthodes modernes adoptés dans ce cadre. Ils ont affirmé l'importance de la coordination entre la division des statistiques à la CESAO et les services centraux de statistiques dans les Etats membres à cet effet.

45. En réponse, le Secrétaire exécutif a précisé "que les Etats membres ont déjà approuvé l'intégration des efforts en statistiques dans les divisions lors de la restructuration de la Commission, et que la mutation des fonctionnaires de la division des statistiques aux divisions techniques n'a pas porté atteinte au niveau de leur travail en matière de statistiques, mais elle a plutôt contribué à l'unification et la coordination des données issues par les divisions techniques. Elle a affirmé que le programme subsidiaire des statistiques est resté indépendant des programmes de la CESAO et que ses ressources n'ont pas été allouées après la décentralisation. Elle a rappelé que la définition de la structure administrative et fonctionnelle du Secrétariat général relevait des responsabilités du Secrétaire général de l'ONU. Elle a aussi expliqué que le rétablissement de la division des statistiques requerrait une fonction administrative d'un degré déterminé non incluse dans le budget actuel de la CESAO et qu'il fallait la prévoir dans le prochain budget. Elle a affirmé que "le Secrétariat exécutif tiendra compte de toutes les directives des Etats membres et qu'il a en effet proposé le rétablissement de la division des statistiques dans le budget de l'exercice biennal 2008-2009.

(b) *Examiner le mécanisme gouvernemental de la CESAO*

46. Le représentant du Secrétariat exécutif a fait une présentation visuelle dans laquelle il a évoqué les résultats de l'évaluation globale du mécanisme gouvernemental de la CESAO, en application de la recommandation du bureau des services de contrôle interne et ce, dans le cadre du processus de réforme de l'ONU qui requiert une révision de tous les mandats attribués depuis plus de cinq ans. Il a précisé que le Secrétariat exécutif procèdera à l'élaboration de la méthodologie et du plan d'action du mécanisme gouvernemental de la CESAO, en collaboration avec l'organe consultatif en vue de définir la meilleure structure visant à renforcer les liens entre les différents programmes et activités. Il concentrera ses efforts sur les questions prioritaires dans la région et déterminera la meilleure fréquence pour la tenue des réunions des commissions gouvernementales, quitte à ce que ce plan soit présenté à la vingt cinquième session de la Commission.

47. Au cours des débats, les délégués ont appelé à la création d'une commission technique qui serait formée de représentants de points de liaison dans les Etats membres et qui se réunirait une fois chaque 6 mois pour suivre l'application du programme d'action de la CESAO et aider à demander un financement pour les projets proposés. Ils ont aussi appelé à activer les organes subsidiaires et à ne pas trop éloigner leurs réunions ainsi qu'à former des groupes de travail spécialisés pour des périodes définies et qui traiteraient de questions définies. Les délégués ont affirmé la nécessité de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Etats membres dans les domaines de l'organisation et de la performance administratives.

48. Le Secrétariat exécutif s'est félicité de l'établissement d'une commission technique qui serait chargée d'assurer le contact direct et continu entre la CESAO et les Etats membres, à condition que les Etats membres assument les frais de la réunion de cette commission étant donné qu'elle ne figure pas au budget actuel.

49. Sur ce, la Commission Economique et Sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a décidé de former une commission technique de hauts responsables exécutifs dans les Etats membres et qui se réunirait une fois tous les six mois au siège de la CESAO, sans aucune conséquence financière, afin de suivre l'application des activités des programmes et aider la CESAO à réaliser ses objectifs. Le Secrétariat exécutif prendra en charge la préparation de l'ordre du jour et la convocation à la réunion de la commission.

## *2. Les modifications proposées au programme d'action pour la période 2006-2007*

50. Le représentant du Secrétaire exécutif a présenté le document E/ESCWA/24/6(part II) qui comprend les modifications proposées au programme de travail pour la période 2006-2007 et ce, à la lumière des questions urgentes aux niveaux régional et mondial, y compris les préoccupations et les priorités principales reflétées dans les résultats du sommet mondial de 2005.

51. La Commission a approuvé les modifications proposées au programme d'action pour la période 2006-2007.

## *3. Le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009*

52. Le représentant du Secrétaire exécutif a présenté le document E/ESCWA/24/6(part III) qui comprend le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009 et a donné un aperçu général des objectifs et réalisations escomptées de chacun des sept programmes subsidiaires.

53. Au cours des débats, les délégués ont souligné l'importance de l'initiative de la CESAO dans l'application des programmes et d'informer les Etats membres de l'assistance que la CESAO peut leur fournir. Ils ont affirmé aussi l'importance de la création du centre technologique de la CESAO.

54. Les délégués ont affirmé l'importance de développer le commerce entre les pays et de créer la zone arabe de libre échange. Ils ont demandé qu'une étude soit effectuée sur les obstacles au commerce entre les pays et d'aider les Etats membres au niveau de l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce. Ils ont de même appelé à élaborer des politiques communes entre les Etats membres par rapport à la tarification de l'énergie.

55. En réponse aux remarques avancées par les délégués, le Secrétariat exécutif a affirmé que la CESAO coopère avec le conseil de l'Unité Economique Arabe chargée de réaliser la Zone Arabe de Libre Echange. Il a aussi demandé aux pays du Conseil de Coopération du Golfe d'informer la CESAO de toute nouvelle réalisation pionnière en vue de la diffuser dans les Etats membres et d'en faire profiter tout le monde.

56. La Commission a adopté le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009.

### *E. Examen du progrès réalisés par la République du Yémen dans l'application du programme d'action de la décennie 2001-2010 pour les pays les moins avancés (Point 9 de l'ordre du jour)*

57. Le représentant du Secrétaire exécutif a étudié ce point à l'aide d'une présentation visuelle en s'appuyant sur le document E/ESCWA/24/7. Il a signalé les principaux développements économiques et sociaux auxquels la République du Yémen a assisté au cours des cinq dernières années ainsi que les

politiques de développement qu'elle a adoptées en vue d'honorer ses engagements relatifs au programme d'action pour la décennie 2001-2010 en faveur des pays les moins avancés.

58. Au cours des débats, les délégués se sont interrogés sur l'exactitude des données figurant dans l'étude. Ils ont soulevé la nécessité de consulter les pays concernés par les rapports en cours de préparation. Certains ont souligné que l'étude n'évoque pas les aides fournies par un nombre de pays dont les pays du Golfe au Yémen. Certains ont proposé l'adoption de programmes de substitut pour la culture du Kat.

59. Les délégués ont noté que les aides au développement que la République du Yémen reçoit sont inférieures à celles qui reçoivent d'autres pays parmi les pays les moins avancés, et que le soutien international revêt un caractère politique et qu'il est soumis aux stratégies et visions des pays donateurs. Les délégués ont affirmé la nécessité pour la communauté internationale d'honorer ses engagements à aider les pays les moins avancés en application des recommandations du sommet mondial.

60. En réponse aux remarques des délégués, le représentant du Secrétaire exécutif a affirmé que cette étude n'est pas une étude analytique, mais plutôt un rapport élaboré suivant une structure définie par le Secrétariat exécutif de l'ONU. Les données y figurant proviennent de sources officielles dans la République du Yémen.

#### F. Date et lieu de la vingt-cinquième session de la Commission (Point 10 de l'ordre du jour)

61. Il a été décidé que la vingt-cinquième session de la Commission se tiendra à Beyrouth, en avril de l'an 2008.

#### G. Questions diverses (Point 11 de l'ordre du jour)

62. Aucune proposition n'a été avancée sous ce point.

### III. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-quatrième session

63. La Commission a adopté à sa séance plénière de clôture, qui s'est tenue le 11 mai 2006, le projet de rapport sur sa vingt-quatrième session, avec l'introduction des modifications agréées.

### IV. Organisation des travaux de la session

#### A. Date et lieu de la session

64. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a tenu sa vingt-quatrième session à Beyrouth du 8 au 11 mai 2006. Au cours de ses sept séances plénières, la Commission a examiné les points inscrits à son ordre du jour.

#### B. Ouverture

##### 1. Les réunions des hauts responsables

65. La session a été inaugurée en deux étapes: la 1<sup>ère</sup> pour les hauts responsables, le mercredi 10 mai 2006, et la 2<sup>ème</sup> pour les ministres, le mercredi 10 mai 2006, au siège des Nations Unies à Beyrouth.

66. L'ouverture de la 1<sup>ère</sup> étape, Mr. Ahmad El Achkar, Président adjoint de l'Organisme de Planification des Affaires du Développement Humain à la République Arabe Syrienne, a pris la parole au nom du Président de la vingt-troisième session. Il a indiqué que les points inscrits à l'ordre du jour constituent des priorités nationales et régionales que les organisations des Nations Unies aident à réaliser. Il a affirmé que l'un des impératifs pour réaliser un progrès tangible sur le plan du développement réside dans une coopération efficace entre les pays de la CESAO d'une part, et entre ces pays et d'autres pays dans les domaines économiques, politiques et culturelles et assurer un climat propice de paix et de sécurité dans la région et dans le monde entier. Il a insisté sur la nécessité de renforcer le rôle des Nations Unies quant à parrainer cette coopération et instaurer la sécurité et la paix juste dans la région et dans le monde vu son effet dans la réalisation des impératifs du développement économique et social.

67. Ensuite Mme Mirvat Tellawy, Secrétaire exécutif de la CESAO, a souhaité la bienvenue aux délégations et s'est félicitée de leur participation efficace et de leurs efforts persévérants au service de la réussite des travaux de la session. Elle a passé en revue les questions urgentes que la Commission a soulevées au cours de sa session dont le processus de réforme des Nations Unies, la part et le rôle des commissions régionales dans ce processus, les moyens de lutter contre le chômage des jeunes et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Secrétaire exécutif a indiqué les questions administratives et réglementaires soulevées dont les modifications proposées au programme d'action pour la période 2006-2007, le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009, la structure institutionnelle et la fréquence des sessions des commissions gouvernementales de la CESAO, en application des résultats du processus de réforme de l'ONU et le changement prévu dans ses priorités d'action. Le Secrétaire exécutif a signalé la nouvelle division établie par la CESAO pour soutenir les pays qui souffrent de guerres et de conflits armés. Elle a exprimé l'espoir que les Etats membres décident de créer les deux centres prévus pour la technologie et l'eau dans la région de la CESAO et s'est déclarée prête à les accueillir, en appui à la coopération et l'intégration régionale.

## *2. Le volet ministériel*

68. Le volet ministériel de la session a été inauguré par Mr. Khaled Koussaibi, ministre de l'Economie et de la Planification en Arabie Saoudite et président de la vingt-quatrième session. Il a salué les efforts et les activités de la CESAO au service des pays de la région. Il a souligné les évolutions économiques et sociales accélérées que la région et le monde connaissent et qui comprennent des défis et des opportunités qu'il faudrait relever à travers le développement et le progrès aux niveaux national et arabe. Il a affirmé aussi la nécessité d'intensifier les efforts pour appliquer des politiques sociales prenant en compte les différentes dimensions des défis nationaux et régionaux, dont l'analphabétisme, la pauvreté, le chômage et les domaines sur lesquels portent les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a évoqué les questions économiques urgentes à savoir, la création d'opportunités d'emploi, la diversification de l'économie, l'adaptation de la technologie aux spécificités de chaque pays et le développement de l'administration générale.

69. Le Secrétaire exécutif a ensuite lu le message du Secrétaire Général de l'ONU, Mr. Kofi Anan, à la vingt-quatrième session. Au début de ce message, le Secrétaire Général a adressé ses meilleurs vœux aux participants à cette session. Puis il a signalé que les sessions de la CESAO constituent un mécanisme important pour renforcer et promouvoir la coopération régionale qui forme avec l'intégration régionale une stratégie de prime importance pour faire face aux conséquences des conflits et des changements politiques dont souffre la région. Le secrétaire général a évoqué les phénomènes de pauvreté et de chômage et s'est déclaré prêt à œuvrer avec la Commission en vue de répondre aux besoins de la région et d'accompagner les défis changeants dont notre siècle est témoin. Il a enfin souhaité aux participants une session fructueuse.

70. Le Secrétaire exécutif a ensuite prononcé son discours d'ouverture de la réunion ministérielle. Elle a commencé par adresser ses remerciements au Président du Parlement Libanais, Mr. Nabih Berri pour avoir parrainé cette session. Elle a souligné les bouleversements politiques, économiques et sécuritaires dont souffre la région et leurs répercussions sur le développement. Elle a insisté sur la nécessité de diversifier les sources de revenus, d'utiliser les recettes du nouveau boom pétrolier dans des secteurs productifs et d'œuvrer

à la promotion de l'économie basée sur la connaissance et l'information. Sur le plan social, le Secrétaire exécutif a souligné que la région a accompli des réalisations dans les domaines de l'enseignement et de la santé mais qu'il y a encore beaucoup à faire pour réduire la pauvreté et le chômage et pour renforcer la participation de la femme dans la vie économique et politique. Elle a conclu son allocution par une réaffirmation de l'engagement dans la CESAO dans les questions de la région arabe afin qu'elle poursuive les efforts initiés pour la réalisation du progrès, du développement durable et de la prospérité quels que soient les défis.

71. Mr. Abdel Rahman Ben Hamad El Attié, le Secrétaire général du Conseil de Coopération du Golfe a ensuite pris la parole et a remercié d'abord le Secrétaire exécutif et ses assistants pour tous les efforts qu'ils déploient au service de la région. Il a évoqué la vision du Conseil de Coopération du Golfe vis-à-vis de certaines questions soumises à discussion, dont l'examen du progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région. Il a indiqué que la région arabe fait toujours face à de grands défis quant à la réalisation de ces objectifs et que l'intégration régionale constitue un des moyens possibles pour relever ces défis. Il a signalé à cet égard l'expérience du Conseil de Coopération du Golfe en vue de mettre en lumière tous les avantages de la coopération, de la coordination, de l'intégration et du renforcement des mécanismes de l'action collective dans la région de la CESAO. Il a passé en revue les étapes par lesquelles est passé le Conseil de Coopération du Golfe au niveau de l'intégration depuis la zone de libre échange en 1983 jusqu'à l'union monétaire et le lancement de la monnaie unique d'ici l'an 2010, ainsi que divers projets d'intégration. Il a vu que la démocratie ne pouvait être instaurée sans un développement effectif dans tous les domaines économiques et sociaux et que la liberté politique ne peut se réaliser sans une solution des questions sociales urgentes.

72. Ensuite Mr. Nabih Berri, parrain de la session et président du Parlement Libanais, a prononcé son allocution dans laquelle il a remercié le Secrétaire exécutif pour toutes ces positions de soutien au Liban et à sa stabilité à travers la poursuite de l'ONU de son action au Liban, l'intérêt qu'elle porte à la reconstruction et au développement du Liban Sud et la présentation de la candidature du Liban pour le prix de reconstruction décerné par l'ONU. Il s'est félicité du choix des points importants inscrits à l'ordre du jour tout en soulignant la nécessité de reformuler les programmes de réforme de manière à ce qu'ils comprennent les concepts de développement durable, l'évaluation des politiques gouvernementales et leur impact sur l'environnement, le lien nécessaire entre les procédures de réforme prises par le gouvernement et les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a abordé la question du chômage des jeunes et l'ampleur que prend ce phénomène dans la région. Il a affirmé le besoin de l'expérience de l'ONU pour identifier les moyens de création d'opportunités d'emploi. Il s'est attardé sur les défis pressants auxquels la région fait face, dont le terrorisme organisé et mobile qui frappe beaucoup de pays de la région, qui doit être confronté de manière globale au niveau international et qui constitue un défi imposé à la CESAO. Il a aussi affirmé que la tenue de la session à Beyrouth reflète la confiance dans la stabilité de la situation générale au Liban.

### C. Participation

73. Les treize états membres de la CESAO ont participé à la session. Y ont également participé, à titre d'observateurs, des états membres des Nations Unies qui ne sont pas membres de la CESAO et des représentants de programmes, d'organismes et d'institutions relevant de l'Organisation des Nations Unies, des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales et autres, ainsi qu'un certain nombre d'experts. La liste des participants figure dans l'annexe I au présent rapport.

### D. Election du Bureau

#### 1. *Les réunions des hauts responsables*

74. L'article 12 du mandat et du règlement intérieur de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale stipule que les Etats membres assurent la présidence des sessions de la Commission par rotation et selon l'ordre alphabétique en arabe. Le même article stipule que la Commission élise deux vice-présidents et un rapporteur parmi les représentants de ses Etats membres. Les membres du Bureau poursuivent leurs

fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs et peuvent être réélus. Conformément aux dispositions de cet article, Mr Ahmad Ibrahim Hikmi, Directeur du Ministère de l'Economie et de la Planification en Arabie Saoudite a présidé les réunions des hauts responsables. La Commission a élu son Excellence Mr Wahid Moubarak Sayar, ambassadeur du Bahreïn à Damas et Mr Amro Hilmi, vice adjoint du ministre des Affaires Etrangères pour les affaires économiques internationales en Egypte vice-présidents et Mr Mohammad Moustapha Mohammad Gaddiyé, Directeur Général du développement en Palestine comme rapporteur de la session.

## 2. La réunion ministérielle

75. S.E Mr Khaled Kossaibi, ministre de l'Economie et de la Planification en Arabie Saoudite était président de la réunion ministérielle de la vingt-quatrième session. Mr Mahmoud Hachem Kahwaji, vice-directeur du ministère des Affaires Economiques au Bahreïn et S.E Mr Ali Mousaylhi, ministre de la Solidarité Sociale en Egypte ont occupé la fonction de vice-présidents alors que S.E Mr Samir Abou Aycha, ministre de la Planification en Palestine a occupé celle de rapporteur.

## E. Pouvoirs de délégations

76. Conformément à l'article 11 du règlement intérieur de la Commission, les pouvoirs des délégations, tels que présentés au Secrétaire exécutif, ont été examinés par le Bureau et trouvés en bonne et due forme.

## F. Ordre du jour

77. A sa première séance, la Commission a adopté l'ordre du jour de la session dans sa version contenue dans le document E/ESCWA/24/1. L'ordre du jour, tel qu'adopté, est le suivant:

1. Ouverture de la vingt-quatrième session.
2. Election du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Projet d'organisation des travaux.
5. Examen des demandes des états Membres de l'Organisation des Nations Unies et/ou membres des institutions spécialisées qui ne sont pas membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à participer en qualité d'observateurs à la vingt-quatrième session de la Commission.
6. Questions de politique générale dans la région de la CESAO:
  - (a) les nouveaux défis dans la région et leurs incidences sur l'action de la CESAO;
  - (b) Les moyens de faire face aux problèmes de chômage des jeunes dans la région de la CESAO;
  - (c) Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO: La Déclaration de Damas.
7. Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission:
  - (a) Rapport sur la performance du programme pour l'exercice biennal 2004-2005;
  - (b) Suivi de l'application des résolutions adoptées par la Commission à vingt-quatrième session;
  - (c) Programme de la coopération technique et services consultatifs régionaux;
  - (d) Mobilisation des ressources et sources financières;
  - (e) Rapport du Comité de transport sur sa septième session;



8. Questions relatives à la haute administration:
    - (a) Rationalisation des travaux de la Commission;
      - (i) Examiner le programme de statistiques;
      - (ii) Examiner le mécanisme gouvernemental de la CESAO;
    - (b) Modifications proposées au programme d'action pour l'exercice biennal 2006-2007;
    - (c) Projet du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009.
  9. Révision du progrès réalisé par le Yémen dans l'application du programme d'action pour la décennie 2001-2010 pour les pays les moins avancés.
  10. Date et lieu de la vingt-cinquième session de la Commission.
  11. Questions diverses.
  12. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-quatrième session.
78. A la même séance, la Commission a adopté l'organisation des travaux proposés pour sa vingt-quatrième session, dans le document E/ESCWA/24/L.2, après y avoir introduit quelques modifications.

#### G. Documentation

79. Une liste des documents dont la Commission a été saisie à sa vingt-quatrième figure dans l'annexe II au présent rapport.

Annexe I

**Liste des participants**

A. ESCWA MEMBERS

Bahrain

Mr. Mahmood Hashem Al-Kooheji  
Assistant Under-Secretary for Economic Affairs  
Ministry of Finance

H.E. Mr. Waheed Mubarak Sayyar  
Ambassador of Bahrain to the Syrian Arab  
Republic

Mr. Mohammad Ali Taleb  
Director of Economic Relations Department  
Ministry of Finance

Egypt

H.E. Mr. Ali Al-Msailhi  
Minister of Social Solidarity

H.E. Mr. Hussein Darrar  
Ambassador of Egypt to Lebanon

H.E. Mr. Amr Moustapha Kamal Hilmy  
Deputy Assistant-Minister for Foreign Affairs  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Bahiyyeddine Abdel-Hamid Mourtaja  
Head of Information Technology Sector  
Central Agency for Public Mobilization and  
Statistics

Ms. Amira Abdel-Raheem  
Third Secretary  
Embassy of Egypt in Lebanon

Iraq

H.E. Mr. Tahseen Alawan Ayna  
Minister Plenipotentiary  
Chargé d'affaires of the Embassy of Iraq in  
Lebanon

Mr. Al-Manhal Hussein Al-Safi  
Advisor  
Embassy of Iraq in Lebanon

Mr. Oday As'ad Al-Saudi  
Third Secretary  
Embassy of Iraq in Lebanon

Mr. Jamal Abdallah Khudair  
Third Secretary  
Embassy of Iraq in Lebanon

Jordan

Mr. Mohammad Al-Kaid  
Chargé d'affaires  
Embassy of Jordan in Lebanon

Ms. Raghad Al-Saqqa  
Third Secretary  
Embassy of Jordan in Lebanon

Kuwait

H.E. Mr. Ali Suleiman Al-Said  
Ambassador of Kuwait to Lebanon

Mr. Hamad Munawer Habib Al-Munawer  
Assistant Under-Secretary  
Ministry of Planning

Ms. Wissal Abdul-Aziz Madwah  
Education and Training Supervisor  
Planning and Prospects Sector  
Ministry of Planning

Mr. Jaber Abbas Qabazard  
External Coordination Supervisor  
Planning and Prospects Sector  
Ministry of Planning

Lebanon

H.E. Mr. Fawzi Sallukh  
Minister for Foreign Affairs and Emigrants

H.E. Mr. Antoine Chedid  
Director of International Organizations,  
Conferences and Cultural Relations  
Ministry of Foreign Affairs and Emigrants

Mr. Hussein Haidar  
Head of International Organizations Service  
Ministry of Foreign Affairs and Emigrants

Lebanon (continued)

Mr. Abbas Rida Mtayrek  
Head of Treaties Service  
Ministry of Foreign Affairs and Emigrants

Oman

H.E. Mr. Amer Bin Hamad Al-Hujari  
Ambassador of Oman to Lebanon

Mr. Ali Bin Mahboub Bin Hassan Al-Rayissi  
General Director of Social Statistics  
Ministry of National Economy

Mr. Said Bin Harith Al-Barashdi  
Chargé d'affaires  
Embassy of Oman in Lebanon

Palestine

H.E. Mr. Samir Abu Aisheh  
Minister of Planning

Mr. Luay Abdel Hafez Shabaneh  
Head of Palestinian Central Statistics Agency

Mr. Mohammad Moustapha Mohammad  
Ghadiyah  
General Director of Development Issues  
Ministry of Planning

Mr. Ahmad Abdellatif Mohammad Al-Ashkar  
Advisor  
Ministry of Youth and Sports

Qatar

H.E. Mr. Jaber Bin Abdallah Al-Soueid  
Ambassador of Qatar to Lebanon

Mr. Ghanem Bin Jassem Bin Fahd Al Thani  
Second Secretary  
International Organizations and Conferences  
Department  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Saleh Mohammad Al-Nabit  
Director, a.i.  
Department of Economic Planning  
Planning Council, General Secretariat

Mr. Fahed Bin Jassem Al Thani  
Head of Technical Cooperation Unit  
Planning Council

Mr. Nasser Ibrahim Alangawi  
Researcher in Economic and Trade Relations  
Ministry of Economy and Commerce

Mr. Ali Moubarak Al Khalifa  
Director of Organization and Post Classification  
Department  
Ministry of Civil Service Affairs and Housing

Saudi Arabia

H.E. Mr. Khaled Bin Mouhammad Al-Kosseiby  
Minister of Economy and Planning

H.E. Mr. Abdel-Aziz Muhyeddine Khoja  
Ambassador of Saudi Arabia to Lebanon

Mr. Ahmad Ibrahim Hakami  
Deputy Minister of Economy and Planning

Mr. Awad Baneeh Al-Radadi  
Under-Secretary  
Ministry of Social Affairs

Mr. Ali Abdullah Al-Nouaim  
Deputy Minister for Planning and Follow-up  
Ministry of Transport

Mr. Ahmad Bin Habib Salah  
Economic Advisor to the Minister  
Ministry of Economy and Planning

Mr. Abdul-Aziz Adib Taher  
Assistant Under-Secretary for Planning  
Ministry of Economy and Planning

Mr. Mohamed Fida-El-Deen Bin Mahmood Al  
Idriss  
General Director of Social Services  
Ministry of Economy and Planning

Mr. Abdullah Mohammad Al-Batil  
General Director of Population and Vital Statistics  
Ministry of Economy and Planning

Mr. Mohammad Ibrahim Al-Hayzan  
General Director  
Department of International Financial  
Organizations and Institutions  
Ministry of Finance

Saudi Arabia (continued)

Mr. Abdul-Rahman Saleh Al-Dughaiter  
Director of Arabic Affairs  
Ministry of Trade and Industry

Mr. Abdelmalek Ali Al-Yussufi  
First Secretary  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Abdel Raouf Al-Sadek El-Kaidi  
General Director of Recruitment  
Ministry of Labour

Mr. Faysal Mohammad Al-Zawawi  
First Secretary  
Embassy of Saudi Arabia in Lebanon

Mr. Faysal Al-Mandil  
First Secretary  
Embassy of Saudi Arabia in Lebanon

Mr. Khaled Nasser Al-Oumayr  
Commercial Attaché  
Embassy of Saudi Arabia in Lebanon

Mr. Fawaz Bin Soubhi Pharaon  
Secretary of the Minister of Economy and  
Planning

Syrian Arab Republic

Mr. Ahmad Moustapha Al-Ashkar  
Deputy Head of State Planning Commission for  
Human Development Affairs

Mr. Refaat Hejazi  
Director of Human Resources Management  
Department  
State Planning Commission

Mr. Mohsen Youssef Esmandar  
Director, Cooperation with International  
Organizations  
State Planning Commission

Ms. Maysoun Awayti  
Assistant to Director, Cooperation with  
International Organizations  
State Planning Commission

United Arab Emirates

Mr. Abdellatif Mohammad Bin Hamad  
Under-Secretary  
Ministry of Economy and Planning  
Mr. Haj Abdullah Bintursh Al-Jabiri  
Director of International Cooperation Directorate  
Ministry of Economy and Planning

Yemen

Mr. Hisham Sharaf Abdallah  
Under-Secretary  
Ministry of Planning and International  
Cooperation

H.E. Mr. Mohamed Abdel-Majeed Qubaty  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Embassy of Yemen in Lebanon and Cyprus

Mr. Mohammed Jalal Mawla  
General Director of International and Regional  
Organizations  
Ministry of Planning and International  
Cooperation

Mr. Mohammad Lutf Mohammad Al-Iryani  
Advisor  
Ministry of Planning and International  
Cooperation

Mr. Hussein Al-Iryani  
Advisor  
Embassy of Yemen in Lebanon

Ms. Hourriyya Mashour Ahmad  
Vice-President of the National Committee on  
Women

Ms. Balkis Mohammad Al-Jarmouzi  
General Director of the Women Department  
Ministry of Petroleum and Minerals

Ms. Wafaa Abdallah Awad Ahmad  
Member of the National Committee on Women  
General Director of Women Department  
Head of the Professional Federation of Small  
Industries  
Ministry of Industry and Trade

B. STATES MEMBERS OF THE UNITED NATIONS NOT MEMBERS OF ESCWA

China

Mr. Chenfei Yang  
Third Secretary  
Embassy of China in Lebanon

Colombia

Ms. Aldona José  
Embassy of Colombia in Lebanon

Germany

Mr. Fribdrich Malte Luden  
Embassy of Germany in Lebanon

Morocco

H.E. Mr. Lahsen Al-Jit  
Minister Plenipotentiary  
Embassy of Morocco in Lebanon

Poland

Mr. Zygmunt Cebula  
Economic Advisor  
Embassy of Poland in Lebanon

Sudan

H.E. Mr. Al-Samani Al-Waseela  
Minister of State  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Khaled Al-Khodr Al-Tayyib Al-Ameen  
Economic inspector  
Ministry of Finance and National Economy

Mr. Abdel-Raheem Al-Sadeek Mohammad  
Diplomat and Advisor  
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Ahmad Abu Zeid Othman  
Advisor  
Embassy of Sudan in Lebanon

Tunisia

Mr. Salaheddine Bin Obeid  
Chargé d'affaires  
Embassy of Tunisia in Lebanon

Ukraine

Mr. Vitalii Chepeliuk  
Chargé d'affaires a.i.  
Embassy of Ukraine in Lebanon

C. UNITED NATIONS SECRETARIAT

United Nations Information Centre (UNIC)

Mr. Maher Ibrahim Nasser  
Director  
Egypt

United Nations Truce Supervision Organization

Mr. Igor Colga  
Vice-President  
Lebanon

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)

Ms. Renée Sabbagh  
National Expert  
Lebanon

D. UNITED NATIONS PROGRAMMES AND AGENCIES

United Nations Development Programme (UNDP)

Ms. Mona Hamam  
Coordinator of United Nations Activities  
UNDP Resident Representative in Lebanon  
Representative of United Nations Population Fund

United Nations Environment Programme (UNEP)

Mr. Habib Nicolas Al-Habr  
Director and Regional Representative  
Bahrain

Office of the United Nations High Commissioner  
for Human Rights (UNHCHR)

Mr. Mazen Jamil Shaqoura  
Human Rights Officer  
Lebanon

United Nations Children's Fund (UNICEF)

Mr. Thomas McDermott  
Regional Director  
Jordan

United Nations Relief and Works Agency for  
Palestine Refugees in the Near East (UNRWA)

Mr. Richard James Cook  
Director of UNRWA Affairs in Lebanon

Ms. Adona Al-Murr  
Youth Programme Officer  
Lebanon

United Nations University (UNV)

Dr. Jairam Reddy  
Director  
International Leadership Institute  
Jordan

World Food Programme (WFP)

Ms. Pippa Bradford  
Representative and Country Director  
Syrian Arab Republic

E. UNITED NATIONS ORGANIZATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

United Nations Food and Agriculture  
Organization (FAO)

Mr. Abdessalam Ould Ahmed  
Representative  
Lebanon

United Nations Educational, Scientific and  
Cultural Organization (UNESCO)

Mr. Sulieman Awwad Sulieman  
Programme Specialist in Technical and  
Vocational Education and Training  
Lebanon

World Bank

Mr. Omar Razzaz  
Director  
Lebanon

International Monetary Fund (IMF)

Mr. Sami Geadah  
Director of the Middle East Regional Technical  
Assistance Centre  
Lebanon

World Meteorological Organization (WMO)

Mr. Ibrahim Butros Barakat-Diab  
Head of Meteorological Department for Lebanon  
Representative  
Lebanon

United Nations Industrial Development  
Organization (UNIDO)

Mr. Cheikh Tidiane Sakho  
Regional Representative for Iraq, Jordan, Lebanon  
and Syrian Arab Republic  
Lebanon

F. INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND RELATED BODIES

League of Arab States

H.E. Mr. Muatasem Rashid Suleiman  
Minister Plenipotentiary  
Director of Economic Studies and Research  
Department

Mr. Salah Mohammad Idriss  
Head of International Organizations Department  
Economic Sector

Arab Labour Organization

Mr. Ibrahim Guider  
General Director

Mr. Salim Fouad Abu Harfush  
Head of Information Office

Ms. Doua'a Hassan Yussef  
Professor of Statistics

Arab Industrial Development and Mining  
Organization (AIDMO)

Mr. Talaat Bin Zafer  
General Director

Mr. Hamed Al-Maamoun Alameddine  
Director of the Centre of Standardization and  
Metrology

Arab League Educational, Cultural and Scientific  
Organization (ALESCO)

Mr. Al-Mongi Bousnina  
General Director

Gulf Cooperation Council (GCC)

H.E. Mr. Abdel-Rahman Bin Hamad Al-Atiya  
Secretary-General

Mr. Abdel-Aziz Al-Hamad Al-Uwaisheg  
Minister Plenipotentiary  
Director of Economic Integration and Studies  
Department

Mr. Said Bin Hamad Al-Marry  
Director of Public Relations Department  
Office of the Secretary-General

Council of Ministers of Labour and Social Affairs  
in GCC States

Mr. Othman Bin Abdullah Al-Tewajjry  
General Director

Mr. Mahmoud Ali Hafez  
Director  
Social Affairs Department

G. GOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Islamic Development Bank

Mr. Hassan Abdel-Majed Moussa  
Economist/Country Officer  
Saudi Arabia

Islamic Corporation for the Development of the  
Private Sector

Mr. Ali Abdel-Aziz Sulaiman  
CEO and General Manager  
Saudi Arabia

General Union of Chambers of Commerce,  
Industry and Agriculture for Arab Countries

Mr. Elias Ghantous  
Secretary-General  
Lebanon

Ms. Nahed Al-Zein Nu'amani  
Economic Researcher in charge of External Trade  
Affairs

Ms. Hoda Kachtan  
Executive Officer

Federation of GCC Chambers

Mr. Mohammad Bin Abdullah Al-Mulla  
General Secretary

Nile Water Sector/Ministry of Water Resources  
and Irrigation

Mr. Ahmad Mohammad Fahmi Abdallah  
Former Head of Nile Water Sector/Advisor of the  
Nile Water Authority  
Egypt

Arab Lawyers Union

Mr. Omar Mohammed Zein  
Assistant Secretary-General  
Lebanon

National Council for Scientific Research

Mr. Mouin Hamzi  
Secretary-General  
Lebanon

Mr. Hassan Ali Al-Sharif  
Advisor for New Science and Technology Policies

The Higher Council for Science and Technology

Mr. Issam Mustapha  
Head of Service  
Jordan

Egyptian AIDS Society

Ms. Sawsan Hassan El-Sheikh  
President  
Egypt

United Nations Association in Lebanon

Mr. Samir Michel Al-Daher  
Head of the Association  
Lebanon

Mr. Raja Sabri Hamadeh  
Secretary-General

Ms. Ghouna Sharif  
Director of the Office

Middle East Centre for the Transfer of  
Appropriate Technology

Mr. Najib Saab  
Head of the Centre  
Lebanon

Lebanese Business Women Association

Ms. Laila Karame  
President of the Association  
Lebanon

The Lebanese Council to Resist Violence Against  
Women

Ms. Amal Ftouni  
Lebanon

National Coalition of Elimination of  
Discrimination Against Women

Ms. Azza Al-Hurr Mrouweh  
General Coordinator  
Lebanon

Lebanese Union for Child Welfare

Ms. Fadia Othman Al-As'ad  
President  
Lebanon

Ms. Lina Kronfol  
External Relations Officer

Ms. Haifa Nouh Hamdan

Arab Women's Organization

Ms. Wadouda Badran  
General Director  
Egypt

National Rehabilitation and Development Centre

Mr. Hussein Ali Majed  
Lebanon

Ms. Amira Hassan Hamada  
Information Officer

National Association for the Lebanese Child

Ms. Nour Daoud Salman  
Head of the Association  
Lebanon

Ms. Khanum Amer Khaddaj  
Secretary-General

Imam Al-Sadr Foundation

Mr. Mohammed Bassam  
Studies Office  
Lebanon

Caritas Liban

Father Louis Samaha  
President of Caritas Liban  
Lebanon

Ms. May Melhem As'ad  
Officer  
Economic Development Projects and Rural Banks  
Programme

Middle East Council of Churches

Father Gerges Ibrahim Saleh  
Secretary-General  
Lebanon

Lebanese National Commission for UNESCO

Ms. Salwa Al-Sanioura Ba'siri  
Secretary-General  
Lebanon



Women's Federation for World Peace

Ms. Miriana Nicolas Abu Rahhal  
President of the Federation  
Lebanon

Ms. Thérèse Elias Saadé

Christian Youth Students

Ms. Diana Deeb  
Lebanon

AMWAJ Environmental Group

Mr. Khalil Dahoui  
Head of Radiology Department  
Lebanon

Legal Studies on Civil Aviation

Mr. Fawaz Mourtada  
Head  
Lebanon

H. EXPERTS

Mr. Samir Radwan  
Managing Director  
Economic Research Forum  
Egypt

Annexe II

**Liste des documents dont la Commission a été saisie à sa vingt-quatrième Session**

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/24/L.1	3	Provisional agenda
E/ESCWA/24/L.1/Add.1	3	Annotated provisional agenda
E/ESCWA/24/L.2	4	Proposed organization of work
E/ESCWA/24/3	5	Consideration of requests by States Members of the United Nations and/or its specialized agencies that are not members of the Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) to participate as observers in the twenty-fourth session of the Commission
E/ESCWA/24/4	6	Policy issues in the ESCWA region
E/ESCWA/24/4(Part I)	6 (a)	New challenges in the region and their impact on the work of ESCWA
E/ESCWA/24/4(Part II)	6 (b)	Facing youth unemployment problems in the ESCWA region
E/ESCWA/24/4(Part III)	6 (c)	Achievement of the Millennium Development Goals in the ESCWA region: the Damascus Declaration
E/ESCWA/24/5	7	Report of the Executive Secretary on the activities of the Commission
E/ESCWA/24/5(Part I)	7 (a)	Programme performance report for the biennium 2004-2005
E/ESCWA/24/5(Part II)	7 (b)	Follow-up to the implementation of the resolutions adopted by the Commission at its twenty-third session
E/ESCWA/24/5(Part III)	7 (c)	The technical cooperation programme and regional advisory services
E/ESCWA/24/5(Part IV)	7 (d)	Mobilizing financial resources and funding
E/ESCWA/24/5(Part V)	7 (e)	Report of the seventh session of the Committee on Transport
E/ESCWA/24/6	8	Management issues
E/ESCWA/24/6(Part I)	8 (a)	Streamlining the work of the Commission
E/ESCWA/24/6(Part I)/Add.1	8 (a-i)	Consideration of the Statistics Programme
E/ESCWA/24/6(Part I)/Add.2	8 (a-ii)	Consideration of ESCWA intergovernmental machinery

---

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/24/6(Part II)	8 (b)	Proposed programme changes for the biennium 2006-2007
E/ESCWA/24/6(Part III)	8 (c)	Draft strategic framework for the biennium 2008-2009
E/ESCWA/24/7	9	Review of progress made by Yemen in the period 2001-2005 in implementing the Programme of Action for the Least Developed Countries for the decade 2001-2010
E/ESCWA/24/L.10	12	Draft report of the Commission on its twenty-fourth session
E/ESCWA/24/INF.1		List of twenty-fourth session documents
E/ESCWA/24/INF.2		List of publications and documents issued by the Commission since its twenty-third session
E/ESCWA/24/INF.3		Information for participants

---

